



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1744 MERCREDI 22 MAI 2013

GRAND ÉCRAN**Kinshasa et Mbanza-Ngungu participent au coup d'envoi du 10^e Festimaj**

Les deux villes de la RDC assurent le relais du plus grand cinéma francophone qui enregistre plus de cent lieux de diffusion répartis dans cinquante-huit villes de vingt-deux pays sur les cinq continents du 21 mai jusqu'au 21 juin. A Kinshasa, le lancement de la présente édition du Festival international de films d'écoles (le 10^e Festimaj) s'est opéré hier à 18 heures à la place commerciale de Limete avec le concours de GGIS Production. Lubumbashi débute sa série de projections aujourd'hui à la Halle de L'Étoile à la faveur d'une conférence de presse suivie de films de jeunes réalisateurs. Comptée parmi les coorganisateur de cette dixième édition disséminés dans le monde, la RDC aura en compétition deux films, à savoir le docu-



mentaire « Bosawa », un court métrage de Gaétan Isulu et une réalisation de jeunes cinéastes de Lubumbashi.

Page 14

DIVISION 1**V.Club et DCMP battent Dauphins noirs et Rojolu**

L'AS V.Club a enregistré deux victoires dans l'est du pays dans le cadre des 9^e et 10^e journées du championnat national de football, notamment contre Muungano à Bukavu (Sud-Kivu) et Dauphins noirs à Goma (Nord-Kivu). Emmanuel Ngudikama a inscrit les deux buts des Dauphins noirs au cours de ces deux victoires qui permettent aux siens de prendre la tête du classement de la Division 1 avec vingt-deux points.

À Kinshasa, Daring Club Motema Pembe (DCMP) a eu raison de Rojolu par deux buts à zéro, grâce aux buts de Manitou et Bissio. Le club totalise onze points. Sanga Balende a battu Elima à Boma grâce à un doublé de Badibake. Le club sang et or de Mbuji-Mayi compte vingt et un points.

NORD-KIVU**Le M23 en déroute au nord de Goma**

L'entrée du M23 à Goma en novembre 2012

Les mutins lourdement armés du M23 qui ont attaqué lundi les positions des Fardc à Mutaho, à une dizaine de kilomètres au nord de Goma, ont été surpris par la farouche résistance leur opposée par les forces gouvernementales. Intervenant sur la question hier au cours d'un point de presse, Lambert Mende estime que cette énième attaque visait à empêcher le déploiement de la Brigade spéciale d'intervention des Nations unies instituée par la Résolution 2098 du Conseil de sécurité pour soutenir la pacification et la stabilisation de l'est de la RDC. L'officiel congolais a, par ailleurs, réitéré l'engagement du gouvernement à assumer pleinement sa responsabilité de sauvegarde et de protection des populations congolaises, y compris par l'usage des moyens militaires légitimes qui sont à sa disposition. « L'exercice de cette responsabilité n'est pas négociable », a-t-il renchérit avant d'affirmer que le M23 est en train de vivre là ses derniers jours en passe de se transformer en véritable cauchemar.

Page 13

AFFAIRE DIOMI**Patrizia Diomi déjà à son troisième jour de grève de la faim**

L'action initiée par Patrizia Diomi, qui a pris effet à partir du 20 mai, vise la libération de son mari. L'épouse du député incarcéré Eugène Diomi Ndongala vient, en effet, d'entamer une grève de la faim illimitée. Elle dénonce, par ce geste, les conditions de détention de son mari alors que la Cour suprême de justice avait décidé deux fois de suite de sa mise en résidence. Sans ambages, elle exige sa libération, la voie légale ayant montré ses limites. Face à la violation de droit constitutionnel dont son époux est victime, l'intéressée déclare qu'elle se battra jusqu'à ce que justice soit faite. Pour Patrizia Diomi qui considère son action comme « un instrument démocratique de la lutte pacifique », toutes les accusations portées contre son mari ne relèvent que de la pure imagination visant son élimination politique, voire physique.

Page 12



Patrizia Diomi

CDPS**Le parti invite les Congolais à prendre leur destin en main**

La clôture de la session ordinaire du Congrès des démocrates pour le progrès social (CDPS), le 18 mai, a donné lieu à l'adoption d'une déclaration politique sur la situation générale de la RDC. Il est fustigé, dans ce document, l'attitude de la classe politique congolaise où, d'une part, l'opposition continue à bouder et, d'autre part, le gouvernement publie sans cesse des bulletins de victoire et de satisfecit pendant que la situation du pays demeure préoccupante.

Afin de sortir la RDC de cette mauvaise passe, la formation chère à Beltchika invite les gouvernants à se préoccuper de vrais fléaux qui menacent l'existence du pays et avilissent le peuple congolais. Les forces de l'opposition sont appelées à évoluer vers une culture de compromis républicains en prenant l'intérêt général comme leur point focal.

Page 12

ÉDITORIAL

Où va l'Église ?

Chaque jour qui passe confirme ce que nous avons écrit ici même à plusieurs reprises et cela bien avant que le Pape François monte sur le trône de Saint Pierre : l'Église catholique entre dans une nouvelle phase de sa très longue Histoire. Une nouvelle phase qui devrait en bonne logique lui permettre de renouer avec ses origines, c'est-à-dire redonner à ses fidèles le rôle primordial qui était le leur aux premiers siècles de notre ère et qui s'est trouvé progressivement réduit lorsque la papauté choisit de devenir une puissance temporelle.

Toutes les conditions semblent aujourd'hui réunies pour que ce changement radical, que Benoît XVI voulait instaurer mais qu'il n'eut pas la force de conduire, se traduise rapidement dans les faits : issu en droite ligne de ce que l'on appelait autrefois le Tiers-monde, le Pape François a la volonté et l'énergie nécessaires pour redonner à la base de l'Église l'influence qu'elle a perdue au fil des siècles; à Rome, les institutions de la gouvernance vaticane, la Curie notamment, sont ébranlées par les scandales à répétition dont elles ont été le théâtre ces dernières années; et, plus important encore sans doute, il se confirme de jour en jour que le centre de gravité de l'Église se déplace lentement mais sûrement vers le sud de la planète.

L'obstacle que va devoir surmonter le Pape François sera celui de la pesanteur des habitudes prises tout au long du deuxième millénaire tant par la hiérarchie que par les communautés catholiques disséminées à travers le monde. Des habitudes de passivité, pour ne pas dire de soumission, qui ont conféré à la Cité du Vatican, largement dominée par l'épiscopat européen, un pouvoir absolu interdisant toute réforme de fond.

Cet obstacle, le nouveau Souverain Pontife ne le surmontera que si partout dans le monde, sur les cinq continents donc, les fidèles se mobilisent afin d'amener les cardinaux, les évêques, les prêtres, les religieux et les religieuses, bref la hiérarchie de l'Église, à traduire en actes les consignes d'humilité, de proximité avec les populations, de solidarité avec les plus pauvres qu'il rappelle dans chacune de ses interventions publiques. Et c'est pourquoi, tandis que se réunit à Rome la commission pontificale chargée de préparer la réforme de la Curie, il apparaît indispensable que dans les quelque deux mille paroisses disséminées à la surface de la planète, les fidèles se mobilisent pour rendre irréversible ce vaste mouvement.

Le Bassin du Congo, qui abrite aujourd'hui la plus importante communauté catholique du monde, est assurément le premier concerné par ce vaste mouvement.

Les Dépêches de Brazzaville

POINTE-NOIRE

Le conseil départemental et municipal à l'heure de l'évaluation

Ferdinand Tsondebeka, premier vice-président, représentant le président du bureau du conseil, a ouvert le 16 mai la quinzième et dernière session ordinaire de la mandature de cette instance. L'évaluation annoncée prend en compte le travail réalisé depuis 2008. « Il est vrai qu'un pas important vient d'être franchi au cours de ce mandat qui s'achève, mais il faut reconnaître que beaucoup reste à faire, car l'œuvre de reconstruction d'une ville est une quête permanente vers la satisfaction des besoins des populations. C'est au conseil municipal et départemental de demain de

poursuivre cet effort en vue d'améliorer les conditions de vie des citoyens de notre ville » a estimé Ferdinand Tsondebeka. Estime la présentation du rapport bilan de leur mandat, les élus locaux vont examiner le rapport de la commission Économie et finances sur les projets des comptes administratifs et gestion, exercice 2012 avec les délibérations et règlements y afférents, ainsi que le projet de délibération proposé par la commission Transport et tourisme réglementant le stationnement des engins et véhicules de toutes sortes sur les voies et espaces publics de la ville océane.

Le conseil procédera aussi à la visite des chantiers municipaux. « Nous sommes persuadés que l'opiniâtreté et l'esprit de responsabilité qui ont toujours caractérisé vos réflexions aideront le conseil à apprécier le niveau du travail accompli par notre assemblée locale au cours de ce mandat. Pour ma part, le bureau exécutif est d'ores et déjà heureux et satisfait de la participation des conseillers à notre œuvre commune de modernisation de la ville de Pointe-Noire », a déclaré Ferdinand Tsondebeka avant d'ouvrir les travaux de cette quinzième session.

Lucie Prisca Condhet

KOUILOU

Le PCT a retenu ses trente délégués au congrès de la jeunesse

Prélude au congrès national constitutif de la nouvelle organisation de la jeunesse du Parti congolais du travail (PCT), qui s'ouvre le 24 mai, les membres du PCT du département du Kouilou se sont retrouvés le dimanche 19 mai à Loango.

Ces retrouvailles se sont passées sous les auspices d'Évelyne Tchitchelle Moe Poaty, chef de la délégation nationale, membre du bureau politique de ce parti, secrétaire du mouvement associatif et des groupes vulnérables, et de Raymond Bongo-Mavoungou, membre du comité central, président de la fédération du PCT au Kouilou. Dans son mot de circonstance, Raymond Bongo-Mavoungou a invité les jeunes à suivre les orientations et les directives du parti utiles à la tenue prochaine du congrès national de la jeunesse du PCT. S'adressant spécialement aux jeunes, l'orateur les a exhortés au respect des conclusions



du sixième congrès extraordinaire du parti : « Les jeunes sont au centre de ces retrouvailles, car la page de l'histoire de la jeunesse du parti qui s'écrit actuellement place entre les mains des jeunes le flambeau de l'avenir du PCT. Soyez conscients, a poursuivi Raymond Bongo-Mavoungou, des enjeux actuels du parti qui interpellent la conscience de tous dans le contexte de la participation d'ici peu du PCT aux élections locales. »

Prenant la parole, Évelyne Tchitchelle Moe Poaty a souhaité que les jeunes suscitent autour d'eux de

nombreuses adhésions au parti : « La présente assemblée générale s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'une des conclusions heureuses du sixième congrès extraordinaire du PCT tenu en juillet 2011 à Brazzaville, relative à la création d'une organisation unique de jeunesse du parti. » Ces assises ont donné lieu au choix de trente délégués du PCT du département du Kouilou qui prendront part prochainement au congrès national de la jeunesse de ce parti à Brazzaville.

Séverin Ibara

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Vette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya (stagiaire)

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpana

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Adhads

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Mauoukani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

JUSTICE

Affaire Me Jean Martin Mbemba : les avocats dénoncent l'arbitraire

Le collectif des avocats du président de la Commission nationale des droits de l'homme, Me Jean Martin Mbemba, déplore les agissements de la Direction générale de la surveillance du territoire (DGST) à l'égard de leur client.

Au cours d'une conférence de presse organisée le 21 mai à Brazzaville, ces avocats ont expliqué les vices de procédure dans une affaire qui, ont-ils assuré, concerne normalement le garde de corps du président de la Commission nationale des droits de l'homme, le nommé Martin Mbia.

Ils se disent étonnés que la DGST adresse les convocations à Me Jean Martin Mbemba alors que ce service connaît le domicile du sup-

posé inculpé parce que le procureur lui aurait déjà envoyé une convocation par l'adresse de son domicile même si celle-ci est restée sans suite.

Les avocats ont indiqué par ailleurs que la DGST n'a pas le pouvoir de s'autosaisir et de garder dans ses geôles les prisonniers de droit commun. De même que la police nationale qui agit sur instruction du procureur de la République. Dans le cas d'un avocat comme Me Mbemba, la loi dispose que le procureur de la République saisisse le bâtonnier de Brazzaville auprès duquel il sollicite la mise à sa disposition de l'avocat incriminé.

À ce jour, ont dit les avocats, le conseil n'a aucun dossier sur cette affaire de Me Mbemba. « Nous avons appelé la presse pour vous dire que notre

client est harcelé par la DGST à travers les convocations intempestives. Il est sommé, comme un vulgaire citoyen, de se présenter à ses services de police dès réception de la convocation. La procédure engagée par ces services de police n'est pas conforme à la loi. Dans les convocations qui lui sont envoyées, il n'est pas fait mention de l'affaire pour laquelle il est appelé à se présenter à la DGST », a dit Me Ambroise Hervé Malonga.

En outre, les avocats de Me Mbemba ont condamné le fait que les policiers en uniforme aient fait irruption, le 7 mai dernier, au domicile de Me Mbemba au centre-ville de Brazzaville, sans ordre de mission dans le but, dit-on, de rechercher un élément de sa garde qui serait impliqué dans

une affaire de braquage.

« Le domicile de Me Mbemba fait office de siège pour la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH). L'article 14 de la Constitution congolaise dispose que le domicile est inviolable. Du fait que les hommes en armes soient arrivés au domicile du président de la CNDH à 19 heures peut s'apparenter à un enlèvement », a indiqué Me Dieudonné Nkounkou.

Me Amédée Nganga a insisté sur la confusion qu'entreprendrait la DGST sur ses missions. Cette structure, a-t-il dit, se substitue, fort curieusement, à une juridiction. « Ses animateurs sont pourtant conscients qu'ils violent ostentatoirement les droits humains et les instruments pertinents internationaux

que le Congo a ratifiés », a-t-il déclaré.

Pour sa part, Me Mathias Mouroubia, de nationalité centrafricaine, a dénoncé « l'arbitraire de la DGST pour le cas du colonel Jean-Claude Mbangou, directeur départemental de la police du Pool, qui croupit depuis le 11 mai dans les geôles de cette structure pour une affaire non spécifiée, identique à celle de Me Mbemba ».

L'avocat a indiqué qu'une perquisition illégale aurait été perpétrée à son domicile pendant qu'il est déjà en prison. « Il a été arrêté arbitrairement à son domicile par les policiers en uniforme et armés. Ces policiers n'avaient ni un titre de justice ni un mandat d'arrêt », a-t-il ajouté.

Roger Ngombé

INTERVIEW

Raymond Timothée Makita : « Il nous faut une Constitution stable »

L'actualité politique du Congo est dominée par les prochaines élections locales, le débat sur la révision ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 et le remue-ménage au niveau des partis politiques. Le président du Front uni des républicains congolais (Furc), Raymond Timothée, a exprimé la position de son organisation sur les questions susmentionnées.

Les Dépêches de Brazzaville : Dans l'actualité politique aujourd'hui, il y a une opinion qui se dégage sur la révision ou non de la constitution de 2002 parce qu'il ne cadre plus avec le contexte actuel. Quel est votre point de vue à ce propos ?

Raymond Timothée Makita : Notre point de vue est simple. Dans le projet de société de notre parti, nous avons préconisé des réformes institutionnelles parmi lesquelles la rédaction d'une nouvelle Constitution qui soit plus proche des conclusions de la conférence nationale souveraine de 1991. Ces amendements porteront notamment sur les dispositions relatives à la durée du mandat présidentiel qui devrait être ramené à cinq ans la limitation du nombre des mandats à deux. Mais pour nous, ce n'est pas la seule



Raymond Timothée Makita

préoccupation qui nous motive à proposer la révision de la Constitution actuelle. Vous savez que l'opposition, à la fin de la guerre du 5 juin 1997, n'avait pas été associée à l'élaboration de la Constitution actuelle et nous pensons qu'il faut la réécrire pour qu'il y ait plus de consensus afin d'éviter que les Constitutions soient changées à chaque régime. Il nous faut une Constitution stable.

LDP : Votre parti participera-t-il aux prochaines élections locales de 2014 ?

RTM : Nous avons décidé, dès la création de notre parti, en 1994, de participer à toutes les consul-

tations électorales. Nous examinons, au préalable, les modalités d'organisation de ces échéances électorales notamment les listes électorales rationnelles, le recensement administratif spécial et autres ingrédients qui concourent aux élections libres et transparentes. Nous avons bien accueilli la décision de la concertation politique de Dolisie d'organiser le recensement administratif spécial. Notre parti a des ambitions d'avoir des conseillers locaux dans tous les départements. Nous allons voir, avec la direction du parti, comment nous devons nous mettre en ordre de bataille pour bien affronter les élections locales.

LDP : Votre parti est-il territorialement implanté comme le recommande la loi congolaise sur les partis politiques ?

RTM : Notre parti a été créé le 30 avril 1994. Nous n'avons obtenu le récépissé qu'en novembre 2010 et vous savez que cette loi sur les partis politiques n'a été promulguée par le président de la République qu'en 2006. Si le ministère de l'intérieur avait enregistré notre parti, cela signifiait qu'il répondait aux exigences de la loi. En revanche, le ministère avait demandé aux partis créés dans la

foulée de la conférence nationale, avant que la loi ne soit promulguée, de s'y conformer. Nous avons exécuté cet ordre.

LDP : Vous êtes natif du département de la Lekoumou qui va abriter les festivités de l'indépendance couplées à la municipalisation en 2014. N'y a-t-il pas cacophonie à l'intérieur du comité de suivi ?

RTM : Vous avez raison de relever cela puisque entre le ministre Thierry Lezin Mougalla qui a été désigné président du comité de suivi de la municipalisation et le collectif des parlementaires de la Lekoumou, il y a, justement, une incompréhension. Nous sommes en train de créer les conditions pour qu'il y ait l'entente entre les filles et fils de la Lekoumou. Nous devons aider l'État à réaliser, sans difficulté, les travaux retenus dans le cadre de la municipalisation de notre département. Je serai aux côtés des personnes qui militent pour l'apaisement.

LDP : L'opposition congolaise est presque divisée actuellement, où vous situez-vous ?

RTM : Nous nous situons dans l'opposition tout simplement. Nous répugnons ces espèces d'étiquette que l'on colle aux uns et

aux autres. Nous sommes dans l'opposition républicaine. Nous nous situons dans la logique de ne voir en face de nous non pas d'ennemis mais des adversaires politiques. Nous devons choisir le dialogue comme moyen de résolution des différends politiques. Notre pays a beaucoup souffert des drames et des psychodrames. Nous pensons que l'opposition ne veut pas dire sarcasme, insultes et invectives. Nous devons rester fermes sur nos points de vue, sur les opinions et c'est par la discussion qu'on arrive à dégager les plates-formes qui, n'oublions pas, doivent être les supports d'un idéal commun.

LDP : Les partis politiques congolais se déchirent, avez-vous un message particulier à leur endroit ?

RTM : Vous savez que ce sont les partis politiques qui font vivre la démocratie. Nous souhaitons la concorde au sein des formations politiques afin qu'elles participent au débat public de notre pays car les querelles les affaiblissent. Nous sommes disposés à les accompagner dans la recherche des solutions.

Propos recueillis par R.Ng. et Jean-Jacques Koubemba.



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA RÉALISATION DE L'ÉTUDE SUR LES MODALITÉS DE RATIONALISATION DES QUATRE (04) INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES DE LA CEMAC: EIED, ISTA, ISSEA et IEF-Pôle Régional

I. CONTEXTE

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) est une organisation internationale sous-régionale regroupant six (6) États de l'Afrique Centrale: le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad. Elle se propose de recruter un Consultant (bureau d'études, institut de formation, cabinet,...) en vue de la réalisation de l'étude sur les modalités de rationalisation de quatre (04) Institutions Spécialisées (IS) de la CEMAC : EIED, ISIA, ISSEA et IEF Pôle Régional.

La Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC) met en oeuvre, depuis 2006 un Programme des Réformes Institutionnelles (PRI) qui a conduit à l'élaboration d'un Programme Economique Régional (PER), lequel a permis d'identifier cinq (5) piliers devant permettre de soutenir la croissance économique, à savoir : 1) Energie ; 2) Agro-industrie; 3) Economie forestière; 4) Élevage et pêche et

5) Mines et Métallurgie. Le PER est organisé autour de cinq (5) axes stratégiques suivants :

1. La vision partagée ;
2. La bonne gouvernance et l'environnement des affaires ;
3. Les infrastructures économiques et l'aménagement du territoire;
4. Le capital humain ;
5. Le marché commun et la diversification économique.

La présente étude concerne l'axe 4, le capital humain.

Le développement du capital humain était déjà au coeur des préoccupations des États de la sous-région regroupés au sein de l'Union Douanière et Economique de l'Afrique Centrale (UDEAC), devenue CEMAC, qui ont ainsi mis sur pied un certain nombre d'Institutions Spécialisées (IS) ayant une vocation de formation et de recherche, au nombre desquelles :

- L'École Inter-Etats des Douanes (EIED) à Bangui;
- L'Institut de l'Economie et des Finances (IEF)- Pôle Régional à Libreville;
- L'Institut Sous-régional de Statistique et d'Économie Appliquée (ISSEA) à Yaoundé ;
- L'Institut Sous-régional Multisectoriel de Technologie Appliquée, de Planification et d'Evaluation de Projets (ISTA) à Libreville.

II. OBJECTIFS

Les objectifs de la présente étude sont : (i) d'analyser la possibilité de la mise en place, dans les domaines couverts par les Institutions Spécialisées concernées, de Centres d'Excellence Régionaux aux standards internationaux, pour faire de la formation un réel levier de compétitivité dans l'espace CEMAC ; (ii) d'analyser les possibilités de rationalisation des quatre (4) IS concernées et de leur transformation en Centres d'Excellence Régionaux et (iii) de proposer un calendrier de réalisation devant conduire à cette transformation.

III. CONTENU DE LA MISSION TÂCHES DU CONSULTANT

Plus spécifiquement, le consultant doit assurer les prestations suivantes:

- analyser les besoins de formation dans les domaines couverts par les cinq (5) piliers de croissance du PER;
- faire l'état des lieux de la formation dans les quatre (4) IS;
- élaborer un plan d'action pour la revitalisation et la réorganisation des quatre (4) IS comprenant toutes les possibilités de rationalisation envisageables : l'expansion, la diversification ou le redéploiement, tout en présentant les avantages à tirer et les limites de chaque option proposée.

IV. RÉSULTATS ATTENDUS

La mission à mener devrait avoir comme résultat final la revitalisation des IS, avec une structure organisationnelle renouvelée et adaptée, plus efficace et efficiente avec une offre de formation diversifiée répondant aux besoins de formation en rapport avec le PER et servant de levier à la mise en oeuvre du PER.

De façon spécifique, l'étude devrait produire les extraits ci-dessous:

- un plan d'action pour la revitalisation et la réorganisation de quatre (4) IS (EIED, ISTA, ISSEA, IEF-Pôle Régional) incluant des recommandations pour une diversification des activités et un plan directeur à court, moyen et long termes comprenant des stratégies de financement idoines;
- une structure organisationnelle permettant de mettre en oeuvre avec efficacité et efficience le plan proposé.

Ainsi, à la fin de l'étude, on devrait avoir des propositions concrètes concernant, entre autres :

- a. La forme organisationnelle optimale des IS ;
- b. la structure organisationnelle et le mode de fonctionnement ;
- c. le mode de financement permettant d'assurer une diversification et une pérennité de sources de financement.

V. PERSONNEL-CLÉ

Le Consultant doit avoir une expérience reconnue sur le plan sous-régional et international en matière d'étude, et une expérience dans le domaine des centres de formation. Il doit démontrer une connaissance des enjeux relatifs à la zone CEMAC et sa connaissance des secteurs d'activités et des acteurs économiques de la zone CEMAC. Il doit être en mesure de mobiliser un personnel-clé justifiant des qualifications et de l'expérience requises pour une bonne exécution de la mission. A titre indicatif, le personnel- clé à mobiliser doit comprendre les fonctions définies dans le tableau ci-après:

Effectifs	Postes	Qualifications
1	Expert en management Chef de mission	Titulaire d'un Doctorat, d'un Master, d'un DEA ou d'un diplôme équivalent dans un des champs de formation des quatre (4) IS : économie, statistique, finance ou en gestion, justifiant d'une l'expérience professionnelle de 10 ans au moins. Il doit avoir au minimum deux références d'études sur la création ou le développement de programmes de formation. Il doit justifier d'une expertise avérée dans la gestion de programmes de formation et dans la gestion de projets.
1	Expert en analyse de marché	Titulaire d'un Doctorat, d'un Master ou d'un diplôme équivalent justifiant d'une expérience de 5 ans au moins dans la réalisation d'analyse de marché et de planification stratégique.
2	Expert en management	Titulaires d'un Doctorat, d'un Master ou d'un diplôme équivalent dans les domaines de compétence des IS, autres que ceux maîtrisés par le chef de mission, justifiant d'une expérience de 5 ans au moins.

Le personnel-clé doit avoir une parfaite maîtrise du français, langue de travail du projet.

VI. DURÉE ET LIEU DE LA MISSION : La consultation est d'une durée de six (6) mois, y compris les délais de production des différents rapports (quatre (4) au total).

La Présidence de la Commission de la CEMAC invite les Consultants ayant le profil exigé, à manifester leur intérêt à effectuer les prestations décrites.

Le Consultant sera sélectionné conformément aux procédures définies dans le « Règlement n°06/09-UEAC-2016 CM-20 Portant Procédures de passation, d'exécution et règlement des marchés publics de la Communauté » et les termes de référence disponibles sur le site web de la CEMAC à l'adresse : <http://www.cemac.int>.

Les candidats devront fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations susmentionnées. Ils soumettront leurs références concernant les contrats analogues (références du candidat, les CV des Experts, etc.).

Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être déposés ou transmis sous plis fermés en trois exemplaires (un original et deux copies) à l'adresse mentionnée ci-après, au plus tard le 14 juin 2013 à 15 heures (heure locale) et porter la mention «Manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant en vue de la réalisation de l'étude sur les modalités de rationalisation des quatre (04) Institutions Spécialisées de la CEMAC :EIED, ISTA, ISSEA et IEF- Pôle Régional».

Représentation de la Commission de la CEMAC
BP :393 Libreville-République Gabonaise
Cellule de passation des marchés
Tél : 00 236 70 55 50 72 / 00 236 70 55 50 46
Email : cemac_cpm@yahoo.fr

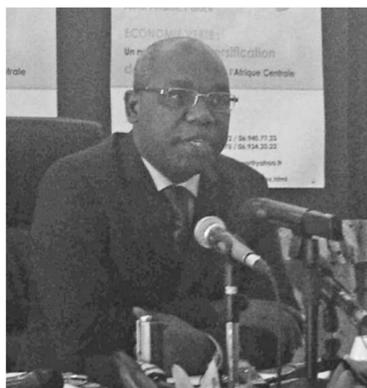
**Pour le Président
P.O. le Directeur de Cabinet
Grégory Lionel Beyina**

GREEN BUSINESS

300 délégués du monde attendus à Pointe-Noire

La quatrième édition du Forum international Green Business a lieu du 28 au 30 mai à Pointe-Noire. En prélude à l'évènement, Sylvestre-Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce, d'industrie d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire, a animé un déjeuner de presse pour présenter l'évènement qui réunira près de trois cents délégués du monde entier.

Le forum, organisé par la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Pointe-Noire en partenariat avec le gouvernement congolais et plusieurs organismes du Congo et d'ailleurs, est une interface dynamique pour les chefs d'entreprises, les décideurs politiques, les chercheurs, les organisations intermédiaires et la société civile. Les uns et les autres vont échanger et mettre à profit leurs expériences en vue de structurer le



Didier-Sylvestre Mavouenzela, président de la chambre consulaire de Pointe-Noire

secteur vert d'Afrique centrale, a dit Sylvestre-Didier Mavouenzela. Selon lui, la quatrième édition, qui se tient sur le thème « Économie verte, un moteur pour la diversification des économies de l'Afrique centrale », vise particulièrement à identifier des projets concrets qui pourront bénéficier du Fonds vert et accélérer la transition vers une économie verte, provoquer une dynamique régionale autour des

richesses naturelles communes, initier des partenariats Nord-Sud et Sud-Sud, promouvoir les meilleures pratiques dans le domaine de l'économie verte, et évaluer les besoins pour le développement de ce secteur en Afrique centrale.

« En marge du forum, il sera organisée une session de formation d'auditeurs qualité certifiée. On procédera également au lancement de l'École supérieure de commerce et d'industrie du Congo (Escic), une école créée en partenariat avec Devel SA, un centre de formation qui va gérer ce projet pour le compte de la chambre de commerce avec l'appui de l'Itescia, l'école pour la chambre de commerce de Paris-Ile de France. L'Escic délivrera des masters en contrôle de gestion et en management Qualité-hygiène-sécurité-environnement. En outre, une mission commerciale est prévue en partenariat avec la conférence permanente des chambres consulaires

africaines et francophones sans oublier les rencontres B to B multi-sectorielles qui présentent de nombreuses opportunités d'affaires dans la sous-région », a-t-il ajouté. Pour Sylvestre-Didier Mavouenzela, trois ans après, le forum a acquis son légitimité qui a permis son institutionnalisation par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, la création et l'institutionnalisation du Réseau des entreprises d'Afrique centrale pour l'économie verte, la structuration de la position du secteur privé d'Afrique centrale pour Rio+20, l'identification des secteurs économiques porteurs (bois, aires protégées, énergies renouvelables, l'agro-industrie, écotourisme, gestion des déchets et l'écoconstruction). D'autre part il s'est réjoui de la mise en place du Programme d'appui au développement de l'économie verte en Afrique centrale, de l'engagement

des ministres de la Cécac à instaurer un Fonds vert pour développer les filières vertes, et la prise de position des chambres consulaires d'Afrique centrale en faveur de l'économie verte.

Pendant les trois jours du forum, plusieurs thématiques seront développées par les experts sur des thèmes tels que les énergies renouvelables, l'éco-tourisme et la lutte contre le braconnage, l'agriculture écologique, le transport durable, valorisation de la biodiversité, l'écoconstruction, l'économie de l'eau, les infrastructures et le développement durable, les mines, Green IT, la recherche, l'éducation, la formation...

Le forum international Green Business est né en 2010 d'une prise de conscience de l'épuisement des ressources et des conséquences du changement climatique sur le mode de production et la précarité des populations.

Hervé-Brice Mampouya

DRAME DU 4 MARS

Les Grands travaux pointés du doigt pour la réhabilitation des maisons

Les propriétaires de logements détruits lors des événements du 4 mars 2012 ont recommandé au ministre à la présidence, chargé de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, l'organisation, dans les plus brefs délais, d'une réunion d'échange.

Ce souhait a été signifié au secrétaire général de la mairie de Talangaï, Jean Amboua, lors d'une descente qu'il a effectuée le week-end dernier dans ce quartier. L'objectif visé derrière cette visite était de mettre en place un nouveau comité de suivi des problèmes des sinistrés. Cette retrouvaille devrait intéresser toutes les zones du quartier n°61 Mpila. Justifiant leur souhait, les populations sinistrées ont précisé que la rencontre sollicitée leur permettra d'exposer leurs doléances ainsi que d'être informées et rassurées sur les solutions préconisées

par le gouvernement au sujet de la réhabilitation et de la reconstruction des maisons tout en indiquant la période ainsi que les modalités y afférentes. « Nous voulons avoir des précisions sur la construction de nos maisons. Car, nous sommes fatigués de dormir sous les tentes », a dit un sinistré.

Les sinistrés réclament une équipe sanitaire

En dehors du département en charge des grands travaux, les Affaires sociales et la Santé ont été également indexées. Selon les plaignants, aucune politique d'urgence sanitaire n'a été mise en place. En évoquant ce problème, les sinistrés ont conscience des personnes de 3ème âge qui vivent parmi eux et qui n'ont pas accès aux soins de santé. Ils ont fait état de ceux qui souffrent de l'hypertension artérielle.

« Nous avons déjà initié une

fiche à l'endroit du ministère des Affaires sociales sur cette question. Mais, jusqu'alors nous attendons leur réponse », a souligné Aimé Bokino.

380 personnes n'ont pas encore perçu leurs allocations d'urgence

D'après les données issues d'une expertise réalisée par le comité de suivi installé en juin 2012 et qui administre les affaires des sinistrés des quartiers 61 et 62 à Mpila, environ trois cent quatre vingt propriétaires attendent encore le paiement des trois millions de FCFA au titre d'allocations d'urgence. Pendant ce temps le gouvernement aurait entamé la seconde phase de dédommagement afin d'attaquer la réhabilitation et la construction d'habitations détruites. Notons que composé d'une équipe de dix membres, le nouveau comité sera présidé par le chef du quartier 61, Aimé Bokino.

Rock Gassakys

SOCIETAIRES DE MBOU MVOUMVOU : LE POINT DE VENTE MBOU MVOUMVOU INTEGRE LE POINT DE VENTE PORT !

Votre Point de Vente Mbou Mvouvou vous accueillera dès le 27 mai 2013 dans son nouveau site : Point de Vente PORT sur l'Av. Marien NGOUABI.

Attention, le Point de Vente Mbou Mvouvou actuel fermera le 24 mai 2013.

Rejoignez-nous !

ECAir
Bienvenue chez vous.

BRAZZAVILLE PARIS
Aller-Retour
517 200
Fctfa TTC

Jusqu'au 01 Juin, payez votre 3ème bagage à **100 euros**

VIH/SIDA

Le Congo finance les actions de l'organisation des premières dames d'Afrique

Le Congo par l'intermédiaire du Conseil national de lutte contre le sida (CNLS), a financé le 18 mai à Brazzaville, l'Organisation des premières dames d'Afrique contre le sida (OPDAS) représentée par la Fondation Congo assistance (FCA), dans le cadre du renforcement des activités de lutte contre la maladie.

Selon les termes de cette convention signée et paraphée, le Congo financera l'OPDAS pour appuyer ses actions de lutte contre la pandémie du VIH/sida notamment, et

la réduction de l'impact psychosocial et économique des filles et des femmes dans les zones frontalières où foisonnent les activités sexuelles. Le choix de ces cibles est conforme à la liste des cibles retenues dans le cadre stratégique national 2009-2013. « Je félicite et remercie madame la présidente de la Fondation Congo-Assistance pour l'appui qu'elle apporte à travers ce projet, à la mise en œuvre du cadre stratégique national. Ses apports dans le cadre de la lutte contre la pandémie

du VIH/sida sont toujours très appréciables », a déclaré Marie Franck Pruhence, conseillère à la santé et à la population du président de la République.

Par ailleurs, le secrétaire général de la Fondation Congo-Assistance, Michel Mongo, a affirmé : « Nos activités sont couronnées de beaucoup de succès. Nos partenaires au développement dont l'Onusida, ont reconnu les bonnes pratiques mises en place dans ce pays. Cette convention signée est le résultat d'un travail qui a apporté ses fruits

sur le terrain, c'est donc une marque de confiance du CNLS. » Au niveau national, la représentation de l'OPDAS au Congo et la FCA sont réputés pour leurs actions de lutte contre le VIH/sida. Elles ont œuvré notamment à : l'introduction au Congo de la molécule Viramune pour la réduction de la transmission du VIH de la mère à l'enfant ; l'organisation des galas en vue de la collecte des fonds pour la prise en charge des traitements des personnes vivant avec le VIH vers les années 2010 ; la collecte des

fonds en France en faveur de la PTME ; la conduite du comité de coordination nationale des projets financés par le fonds mondial ; l'organisation d'un gala pour la collecte des fonds en vue de l'acquisition du premier véhicule pour le dépistage ; l'ouverture d'un compte pour l'appui des activités génératrices de revenus en faveur des femmes séropositives ; et la construction dans les chefs-lieux des départements, de centres d'apprentissage pour les filles et les femmes.

Fortuné Ibara

BUROTOP IRIS
INTEGRATEUR DE SOLUTIONS

Datacenter
Archivage, sauvegarde et stockage de données
Virtualisation

EMC²

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville
Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou
après Rond Point Kassai
Tel: 04 453 53 53 - 06 958 87 88

www.iris-technologie.com - www.burotop.net

Pas de crédit ?
Garde le SOURIRE avec

WARID
SO-V-NGA

DESORMAIS JUSQU'A 1 000 FRs DE CREDIT

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge
Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67

www.arc-congo.cg

SANTÉ

Plus de 5 000 cas de trypanosomiase détectés et traités au Congo

Organisés du 15 au 17 mai au Palais des Congrès à Brazzaville, par le comité général de la santé, le Laboratoire national de santé publique et la plateforme THA-Congo, les travaux du focus sur la maladie du sommeil – ou la trypanosomiase humaine africaine (THA) – ont été clôturés par le Pr. Obengui.

Au total, 55 participants venus de différents centres de santé intégrés des zones endémiques, des directions départementales de la santé et des circonscriptions socio-sanitaires, ont pris part à la rencontre. Celle-ci visait à sensibiliser les

agents des centres de santé et les autorités politico-administratives et sanitaires des départements où sévit cette maladie du sommeil qui demeure permanente au Congo. Pour preuve, au cours de ces dix dernières années, 5000 cas ont été détectés et traités au Congo. Parmi les objectifs cités lors de ce focus, figurent : la mobilisation des pouvoirs publics sur la nécessité d'une meilleure prise en compte de la maladie dans une perspective de développement durable du pays ; l'adop-

tion d'une politique nationale sectorielle de la lutte contre la trypanosomiase et du plan stratégique nationale de lutte contre la trypanosomiase 2013-2017.

Pendant trois jours, les communications ont porté sur les aspects épidémiologiques de la maladie et l'état actuel de la lutte contre cette endémie au Congo. Les participants ont également pu échanger lors de travaux de groupe.

Au Congo, cette maladie est observée actuellement dans les

districts d'Ignié et de Ngabé ainsi qu'à Mossaka et Loukoléla. Cependant, la lutte pour le contrôle de cette maladie est confrontée à plusieurs difficultés, notamment l'intégration des activités de dépistage et de traitement des malades dans les centres de santé, et la réticence des communautés à participer aux séances de dépistage de masse. Rappelons que la trypanosomiase humaine africaine (THA) sévit en Afrique intertropicale. Son agent vecteur est la glossine, ou

la mouche tsé-tsé. En Afrique centrale, la glossine infecte l'homme avec un protozoaire, *trypanosoma brucei gambiense*. La maladie du sommeil évolue en trois phases successives : une phase d'incubation de quelques jours à trois semaines ; une phase lymphatico-sanguine avec une fièvre oscillante et adénopathie ; enfin, une phase de méningo-encéphalite évoluant vers l'encéphalopathie démyélinisante et la mort.

Lydie Gisèle Oko

MALADIES NON TRANSMISSIBLES

Le Congo dispose désormais d'une politique nationale

L'adoption de ce document ainsi que du plan d'action constitue une avancée significative car ils comprennent des dispositions pertinentes de lutte contre ces maladies.

Les travaux qui ont permis d'examiner et d'adopter les deux textes se sont déroulés du 14 au 15 mai et ont réuni les médecins chef des circonscriptions socio-sanitaires et associations. D'une manière générale, ces assises étaient consacrées aux documents de politique et du plan intégré de lutte contre les maladies non transmissibles. Le débat qui a suivi les six communications développées à cette occasion a suscité des questions et des observations, allant du toilettage des documents présentés, à leur enrichissement en s'alignant sur la vision mondiale et sur celle de la région africaine.

Ainsi, la vision de la politique nationale de lutte contre les MNT vise la réduction des maladies non transmissibles et l'amélioration de la qualité de vie des populations congolaises.

De façon spécifique la politique nouvellement adoptée entend renforcer les capacités nationales, le leadership, la gouvernance, les actions multisectorielles et le partenariat afin d'accélérer la réponse nationale à la lutte contre les MNT. Elle aura pour axes stratégiques le renforcement du cadre institutionnel, la promotion de la santé et la prévention primaire, la prise en charge, la recherche, le renforcement du partenariat, et enfin, le suivi et l'évaluation.

Guillaume Ondzé

Le Gabon, la RDC et le Congo harmonisent leurs politiques

D'un commun accord, les séminaristes de la République démocratique du Congo, du Gabon et ceux du Congo ont convenu de faire de l'adoption du programme OMS de bonne gouvernance du secteur pharmaceutique, une priorité pour tous les pays. Les recommandations de l'atelier du 16 mai à Brazzaville visent cet objectif.

Pour plus de traçabilité dans la gestion et l'acheminement des produits de santé de la reproduction, les participants qui s'étaient réunis à Brazzaville préconisent d'inclure dans les documents d'appel d'offres les exigences liées à l'éthique, à l'environnement et à la déontologie. Ils suggèrent aussi de demander dans les documents d'importation les directives sur la manutention (spécifications and Handling sheet).

À la faveur de cette rencontre, les deux spécialistes de la passation des marchés, Karen Rasmussen et Mariama Sambo, facilitatrices de cet atelier, ont rappelé : « *Le programme mondial de sécurisation des produits de santé de la reproduction cherche à*

renforcer les systèmes nationaux et aider l'atteinte des objectifs du millénaire pour le développement. » Par la même occasion, ils ont incité les participants à « *institutionnaliser les formations pour les rendre disponibles à tous ceux qui en ont besoin et leur permettre de combler les écarts apparus au cours de la formation, notamment tous les défis en matière d'approvisionnement de la logistique* ».

Il est vrai que les besoins en produits de santé de la reproduction dans les États africains s'accroissent. Et ladite demande pèse sur les capacités de stockage et la distribution de ces produits par les centrales d'achats des pays. Ainsi, au niveau des États, le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) œuvre pour un engagement politique et la mobilisation des ressources, la mise en place d'un cadre institutionnel opérationnel, la création et la coordination d'un partenariat (mondial, régional et national), le renforcement des capacités nationales, enfin, la mise en place d'un système fonctionnel pour la gestion des pro-

duits de santé de la reproduction. « *Le Fonds des Nations unies pour la population, chef de file pour les produits de santé de la reproduction et ses partenaires, a lancé une initiative mondiale pour aider les pays à planifier leurs propres besoins et pour renforcer tous les secteurs de la mise en œuvre des programmes* », rappelle Laurent Assogba, représentant résident par intérim du Fnuap au Congo. Au moyen de cette rencontre, les institutions de coopération et les trois États de la sous-région africaine, veulent mettre un terme à la consommation des faux médicaments de santé de la reproduction.

Cette initiative a été saluée par le Congolais Florent Balandamio, conseiller à la population au ministère de la Santé. « *Je me réjouis de cette volonté dont vous avez fait montre et de l'engagement que vous venez de prendre, en développant les plans et en institutionnalisant la formation* », a-t-il déclaré au terme des travaux.

Fortuné Ibara



Formation
Conseil
Assistance Technique

Tél : 06 992 04 91/ 06 636 28 38/243 813 285 531
E-mail : iprc@iprc-training.org
Site web: www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville République du Congo
7^e étage immeuble CNSS/centre-ville

Une expertise à votre portée

FORMATIONS

L'Institut IPRC organise à Brazzaville, Pointe-Noire et à Kinshasa les formations suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tout renseignement, contacter IPRC aux contacts indiqués ci-dessus

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DURÉE	Lieu	PÉRIODE
MFH08	Pratique de l'audit fiscal et contrôle interne dans une entreprise	3 jours	Brazzaville	15 au 17 juillet 2013
EP01	Assurer la fonction d'Assistant de Direction	10 jours	Pointe-Noire	20 au 30 juin 2013
MDP14	Planification, budgétisation, exécution et contrôle de projet	6 jours	Kinshasa	3 au 8 juin 2013
GMP03	Comment répondre efficacement à un dossier d'appel d'offres des marchés publics	5 jours	Brazzaville	24 au 28 juin 2013
LT5	Comprendre les procédures de passation des marchés publics	5 jours	Pointe-Noire	10 au 15 juin 2013
MDO1	Les fondamentaux de la gestion des ressources humaines	5 jours	Brazzaville	18 au 21 juin 2013
FT002	Savoir dessiner avec le logiciel auto-Cad 2012	42H	BZV/PN	Nous contacter
FT001	Savoir dimensionner un réseau d'adduction d'eau potable avec le logiciel EPANET	42H	BZV/PN	Nous contacter

DÉVELOPPEMENT

OXFAM-Italie en campagne contre la faim en RDC

La faim et la malnutrition frappent majoritairement les femmes et les jeunes filles. C'est un scandale et une injustice, estime l'ONG.

L'organisation de lutte contre la faim, OXFAM, est une confédération d'ONG qui agissent au plus près du terrain. OXFAM-Italie a choisi cette semaine pour intervenir contre la faim dans plusieurs pays du monde, dont la République démocratique du Congo. Elle vient de lancer une campagne qui s'achèvera le 2 juin 2013. Celle-ci consistera en une récolte de fonds par téléphone. En appelant en Italie le numéro 45505, on se voit débiter la modique somme de 2 euros sur son téléphone portable ou sa ligne filaire. « Les fonds récoltés, explique l'organisation, serviront à soutenir des projets de santé et à améliorer les conditions de vie des femmes africaines ou de leurs communautés. »

Ainsi, depuis mardi 14 mai, la télévision publique italienne relaye les messages de mobilisation pour cette cause. OXFAM a d'ailleurs choisi une ambassadrice de poids pour cette opération, en la personne de la grande vedette de télévision italienne Ilaria d'Amico, alors que les spots publicitaires sont soutenus par la musique de l'Italo-Marocaine Malika Ayane. « Pour un futur sans faim », tel est l'intitulé de la campagne qui va intéresser, pour l'Afrique, les populations du Maroc, d'Afrique du Sud et de République démocratique du Congo. En tout, 18 700 personnes pourraient bénéficier d'un soutien sous forme d'aide directe ou de crédits de financement d'activités génératrices de revenus.

« Sur 1,3 milliard de personnes qui vivent

dans une situation d'extrême pauvreté dans le monde, plus des 2/3 sont des femmes et des jeunes filles », explique Maurizia Iachino, la présidente d'Oxfam-Italie. L'organisation humanitaire relève que les femmes rurales ne gagnent que le 1/3 du revenu mondial alors que l'ensemble de leurs heures de travail représente les 2/3 des heures travaillées sur la planète. « Si on s'en tient aux données de l'ONU, combler le fossé en termes d'opportunités et d'accès aux ressources entre les femmes qui travaillent dans l'agriculture et les hommes, pourrait sauver de la faim jusqu'à 150 millions de personnes », affirme-t-elle.

L'ambition de la campagne actuelle est de garantir un revenu et un pouvoir d'achat supérieurs aux milliers de femmes paysannes et aux communautés agricoles, en renforçant les circuits de vente de leurs produits sur les marchés locaux et en améliorant les rendements par des pratiques culturales innovantes et durables. L'animatrice télé Ilaria d'Amico estime qu'il s'agit là aussi d'une manière de justice aux femmes du monde. « Les femmes, surtout dans les pays où la lutte contre les privations constitue une bataille au quotidien, sont les moteurs et la garantie de la survie. Les soutenir, les rendre autonomes et les replacer au centre de la machine productive, sert à œuvrer pour un futur meilleur, garanti à tous », estime-t-elle.

Lucien Mpama

MADAGASCAR

Rajoelina, Lalao et Ratsiraka persistent sur leurs candidatures

Bien que la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) les ait invités à se retirer de l'élection, les trois candidats font la résistance.

Le 10 mai dernier, le Sommet de la Troïka des chefs d'État et de gouvernement de la SADC qui a eu lieu au Cap, en Afrique du Sud, a exhorté Andry Rajoelina, Didier Ratsiraka et Lalao Ravalomanana à abandonner leurs candidatures au nom de la paix et de la stabilité qui doivent prévaloir dans la conduite des élections à Madagascar. Face à la recommandation de la SADC, Andry Rajoelina a expliqué lors de sa dernière intervention à la presse qu'il ne devrait plus avoir d'exclusion lors de la prochaine élection. « Pour l'apaisement, tout le monde devrait pouvoir y participer », a-t-il indiqué.

Concernant la candidature de Lalao Ravalomanana, son époux exilé en Afrique du Sud est intervenu par téléphone lors d'un rassemblement de ses partisans du week-end dernier. « La candidature de celle-ci est légale. Ce sont les candidats impliqués dans le

coup d'État de 2009 qui doivent être remis en cause mais Lalao Ravalomanana est une des victimes de ce coup d'État, et a été contrainte à l'exil. C'est pourquoi elle n'a pas rempli les conditions de six mois exigé par les textes », a-t-il rappelé.

Quant à Didier Ratsiraka, aucune réaction sur son retrait à la course à la Magistrature suprême n'a été officiellement révélée. Après la recommandation de la SADC, le Conseil de la Paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine a également exprimé sa préoccupation face à la décision de la Cour électorale spéciale de valider les candidatures de Lalao Ravalomanana, de Didier Ratsiraka et d'Andry Rajoelina, pour la prochaine élection présidentielle à Madagascar. Le 15 mai dernier, la Haute Représentante de l'Union européenne (UE), Catherine Ashton, a également réagi suite à la présentation de la candidature de Andry Rajoelina aux prochaines élections présidentielles. Elle a mentionné que ces candidatures modifient le contexte des élections, et vont pour certaines à

l'absence d'engagements pris.

Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a exprimé lundi sa préoccupation concernant les derniers développements dans le processus électoral à Madagascar.

« La présentation des bulletins de nomination des candidats par le président de transition Andry Rajoelina, Lalao Ravalomanana et par l'ancien président Didier Ratsiraka, ainsi que la décision de la Cour électorale spéciale d'approuver ces candidatures, constituent une violation de l'esprit de la feuille de route sous l'égide de la SADC », a-t-on communiqué.

Cette feuille de route a été concoctée par la SADC en janvier 2011 et constitue le document cadre pour sortir Madagascar de la crise de plus de quatre ans.

Elle a été signée par onze entités politiques malgaches et exige l'organisation des élections à Madagascar comme la voie à suivre après la mise en place des diverses institutions de la transition.

Xinhua

ALUCONGO

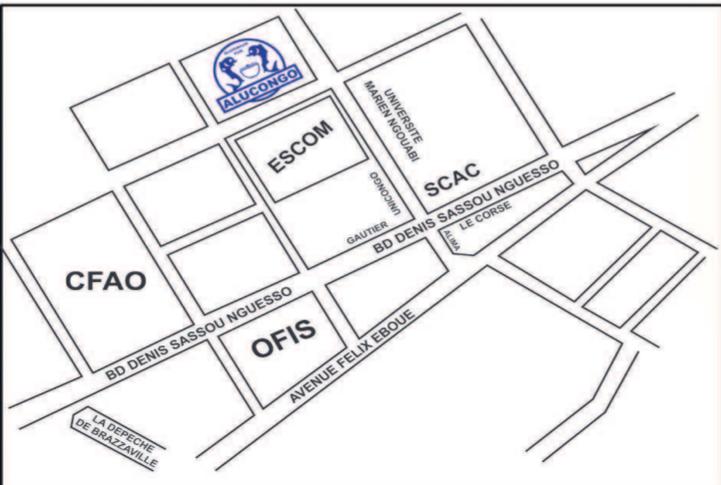


100 % aluminium

100 % qualité

Nouveau Site

• Bac alu • Faîtière
• Tôles ondulées
• Fixations






Tel: 05 539 60 46 - 05 09 117 17

ONU

La tournée africaine de Ban Ki-moon

Le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies (ONU) a séjourné au Mozambique, première étape de sa tournée africaine. Il se rendra dans cinq pays du continent, notamment en RDC et en Éthiopie, où il participera au 21^e sommet ordinaire de l'Union africaine, qui sera marqué par la célébration du cinquantenaire de l'organisation panafricaine.

Ban Ki-moon restera sur le sol africain pendant cinq jours et visitera cinq pays. Au Mozambique, première étape de sa tournée, le secrétaire général de l'ONU a plaidé pour une intensification des efforts afin d'atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) d'ici à 2015. « Les OMD ont permis une mobilisation sans précédent des États

membres et entraîné de nouveaux partenariats dynamiques. Ils ont surtout produit des résultats », a affirmé le patron de l'ONU, au cours d'une table ronde sur les cibles de réduction de la pauvreté retenues et l'agenda pour l'après 2015.

« Aujourd'hui, six cents millions de personnes sont sorties de l'extrême pauvreté », s'est-il réjoui, en rappelant que tous les objectifs ne pourraient être atteints au rythme actuel.

Arrêtés en 2000, les huit OMD établissent des cibles spécifiques à atteindre d'ici 2015 dans divers domaines, tels que la réduction de la pauvreté, l'éducation, l'égalité des genres, l'environnement ou encore la santé maternelle et infantile.

À moins de mille jours de la date butoir de réalisation, Ban Ki-

moon demande une intensification des efforts afin que les pays africains en soient les premiers bénéficiaires.

« Il nous reste moins de mille jours avant la fin 2015, moins de mille jours d'action. Nous devons nous concentrer sur les domaines où nous avons du retard et accélérer les efforts », a-t-il conclu.

Rappelons que le Mozambique a été la première étape de la tournée de cinq jours du secrétaire général de l'ONU en Afrique. Il se rendra ensuite en République démocratique du Congo, au Rwanda, en Ouganda et en Éthiopie, où il participera au 21^e sommet de l'Union africaine qui coïncide avec le cinquantenaire de l'organisation panafricaine créée le 25 mai 1963.

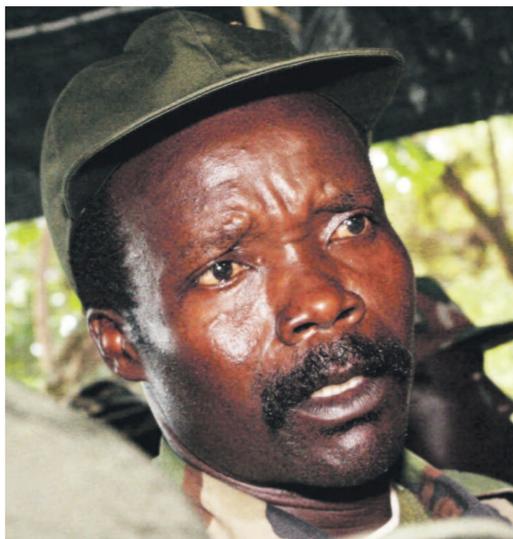
Boris Khari Ebaka

La LRA dans le viseur de Ban Ki-moon

Dans un rapport publié le 20 mai, le secrétaire général de l'ONU notifie au responsable de l'armée de résistance du seigneur LRA, Joseph Kony, qu'il est recherché pour enlèvement de 60 000 à 100 000 enfants et le déplacement de 2,5 millions de personnes en Afrique centrale.

Réputée être l'une des formations paramilitaires les plus brutales du continent, la LRA était active dans le nord de l'Ouganda depuis 1988, mais ses combattants se sont installés depuis 2005 dans le nord-est de la République démocratique du Congo (RDC), ainsi qu'en Centrafrique et au Soudan du Sud. Les rebelles sont célèbres pour des pillages, viols, mutilations, meurtres et enrôlements forcés d'enfants utilisés par la suite comme soldats et esclaves sexuels.

Bien que l'intensité des at-



Joseph Kony

taques de la LRA ait faibli, Ban Ki-moon estime que des attaques ont toujours lieu dans les zones frontalières reculées de la République centrafricaine et de la RDC. La LRA a mené 212 attaques en 2012 qui ont fait 45 morts, et au cours desquelles 220 personnes ont été enlevées, dont un quart d'entre elles sont des enfants, selon l'ONU.

Le rapport du secrétaire général de l'ONU s'appuie sur une étude menée par le haut-commissaire aux droits de l'homme à l'ONU, Navi Pillay, sur les crimes de la LRA depuis 1987.

L'armée ougandaise, appuyée par une centaine de soldats américains des Forces spéciales, mène depuis 2008 une chasse à l'homme pour retrouver Joseph Kony, qui se cacherait au Soudan avec la complicité d'éléments de l'armée soudanaise, selon l'organisation américaine Resolve LRA Crisis Initiative.

Les États-Unis offrent une récompense de 5 millions de dollars à toute personne qui donnerait des informations menant à sa capture.

Tiras Andang

ÉTATS-UNIS

Barack Obama attendu dans trois pays africains

Le président américain et son épouse effectueront du 26 juin au 3 juillet une tournée africaine qui les conduira notamment au Sénégal, en Afrique du Sud et en Tanzanie.

« Le président, lors de sa tournée africaine du 26 juin au 3 juillet, veut renforcer et développer les relations entre les États-Unis et ces pays d'Afrique subsaharienne, en renforçant notamment la croissance économique, les institutions démocratiques, les investissements et le commerce, et en investissant dans la prochaine génération des dirigeants africains. Cette tournée soulignera l'engagement du président à élargir et à approfondir la coopération entre les États-Unis et l'Afrique sub-saharienne pour promouvoir la paix et la prospérité dans la région », a indiqué le porte-parole de la Maison Blanche, Jay Carney, dans un communiqué rendu public le 20 mai.

« Le président insistera sur l'importance que les États-Unis accordent à nos liens en plein développement avec les pays d'Afrique subsaharienne », précise la Maison Blanche sans communiquer le programme exact de cette tournée. Au cours de cette visite, la première du genre depuis le début de son deuxième mandat, Barack Obama rencontrera les dirigeants de gouvernement, des chefs d'entreprises et des responsables de la société civile.

En mars dernier, au terme de sa rencontre avec les présidents Macky Sall du Sénégal, Joyce Banda du Malawi, Ernest Bai Koroma de Sierra Leone et avec le Premier ministre du Cap Vert, José Maria Pereira Neves, le président américain avait promis que les États-Unis resteraient des « partenaires inconditionnels » des pays africains ayant des « démocraties solides et émergentes ».

Lors de son premier mandat, plus précisément en juillet 2009, l'actuel président américain s'était rendu dans un seul pays d'Afrique subsaharienne, le Ghana. Son épouse Michelle avait quant à elle effectué une tournée en Afrique australe en juin 2011, lors de laquelle elle avait rencontré l'ancien président sud-africain, Nelson Mandela, dans son pays. La Maison Blanche avait annoncé en juin 2012 une nouvelle stratégie envers l'Afrique subsaharienne, mettant l'accent sur le renforcement des institutions démocratiques, la promotion de la croissance économique, du commerce et de l'investissement, le renforcement de la paix et de la sécurité et la promotion du développement. Ce plan vise à tirer des millions d'Africains de la pauvreté.

Nestor N'Gampoula

L'UNION AFRICAINE

Le sommet est placé sous le signe du cinquantenaire

La 21^e session ordinaire de l'Union africaine (UA) s'est ouverte le 19 mai et se tiendra jusqu'au 27 mai sur le thème : « Panafricanisme et Renaissance africaine ». Ce sommet célébrera également le cinquantième anniversaire de l'Organisation de l'unité africaine, créée le 25 mai 1963.

En ouverture de la session, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini Zuma, a appelé, lors d'une conférence de presse, les puissances occidentales à désormais « compter avec le continent africain et le considérer comme partenaire ». « L'Afrique a connu au cours, des cinq dernières décennies, une amélioration dans tous les domaines, notamment en matière économique grâce à des investissements publics. Outre l'intégration régionale, il s'agit de l'amélioration de certains indicateurs de développement humain, entre autres, démocratie et gouvernance, paix et stabilité », a-t-elle rappelé.

En attendant le sommet des chefs d'État, qui se tiendra du 25 au 27 mai, les ambassadeurs examineront notamment le plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'UA. Ils étudieront aussi les documents de travail et les projets de résolutions devant être présentés au Conseil ministériel qui se réunira les 22 et 23 mai. Les documents seront ensuite soumis au sommet des chefs d'État.

B.K.E.

TerraTech
Le monde de l'informatique

CORE I3 - 2.5 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

379.000 TTC

COMPAQ PRESARIO
CQ57-465SK



1 AN GARANTIE

ACER TRAVEL MATE
P253-M



INTEL CORE I3 - 2.2 GHZ
4G MEMOIRE
500 DISQUE DUR
ECRAN HD LED 15.6"

349.000 TTC

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S Rond Point City – Rez-Chaussee. Congo-Brazzaville Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434

Appel d'offres national n°001 T/MEFPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/13.

« Travaux de construction du pont sur la rivière Louingui à Ntadi (axe routier Loukoko - Voungouta) et d'aménagement de la voie d'accès au pont dans le district de Louingui, département du Pool ».

Date : 10 mai 2013

1. Le gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2013, un financement sur Fonds PPTE pour la réhabilitation du transport routier du pays. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de construction du pont sur la rivière Louingui à Ntadi (axe routier Loukoko - Voungouta) et d'aménagement de la voie d'accès au pont, dans le district de Louingui, département du Pool au profit du Ministère de l'Équipement et des Travaux Publics.

2. Le gouvernement de la République du CONGO par l'entremise du Ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPI) a chargé le Projet d'Urgence de Relance et d'Appui aux Communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC lance un appel d'offres national pour les travaux de construction du pont sur la rivière Louingui à Ntadi (axe routier Loukoko - Voungouta) et d'aménagement de la voie d'accès au pont, dans le district de Louingui, département du Pool.

Le délai d'exécution des travaux est de cinq (5) mois.

4. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cinq cent mille (500 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4)

copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de Coordination et d'Exécution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 juin 2013 à 12 heures précises et devront porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 001T/MEFPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/13 à l'adresse ci-après :

PROJET D'URGENCE DE RELANCE ET D'APPUI AUX COMMUNAUTÉS (PURAC)
UNITE DE COORDINATION ET D'EXECUTION DU PROJET (UCEP)

SECTION PASSATION DES MARCHES
Bâtiment du Ministère de l'Économie, des Finances, du Plan, du Portefeuille Public et de l'Intégration (MEFPPI), 4ème étage ;
BP : 2074, Tél : 351 79 00/841 34 36 ;
E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo
Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de vingt millions (20 000 000) FCFA délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 juin 2013 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

**Le Directeur de Cabinet,
Président du Comité de Gestion des Fonds PPTE**

Jean Raymond Dirat

Appel d'offres national n° 002 T/MEFPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/13

« Travaux de réhabilitation de la route en terre Yala-Oyon-Angoulou-Mbandza-Akiélé-Ngouéné dans les districts de Gamboma, d'Ongogni et d'Ollombo, département des Plateaux »

Date : 30 avril 2013

1. Le Gouvernement de la République du Congo a prévu dans son budget au titre de l'exercice 2012, un financement sur Fonds PPTE pour la réhabilitation du transport routier du pays. Une partie de ces fonds sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre d'exécution des travaux de réhabilitation de la route en terre Yala-Oyon-Angoulou-Mbandza-Akiélé-Ngouéné dans les districts de Gamboma, d'Ongogni et d'Ollombo, département des Plateaux au profit du ministère de l'Équipement et des travaux publics.

2. Le gouvernement de la République du Congo par l'entremise du ministère de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration (MEFPPI) a chargé le Projet d'urgence de relance et d'appui aux communautés (PURAC) pour la mise en œuvre desdits travaux.

3. Dans le cadre de la mission qui lui est confiée, le PURAC lance un appel d'offres national pour les travaux de réhabilitation de route en terre Yala-Oyon-Angoulou-Mbandza-Akiélé-Ngouéné dans les districts de Gamboma, d'Ongogni, d'Ollombo, département des Plateaux.

Le délai d'exécution des travaux est de cinq (5) mois.

4. Le Dossier d'appel d'offres peut être consulté pendant les heures ouvrables de 9 heures à 16 heures et peut être acheté moyennant un montant non remboursable de cinq cent mille (500 000) Francs FCFA auprès du PURAC à l'adresse ci-dessous citée. Le paiement devra être effectué en espèce ou par chèque au PURAC.

5. Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur au PURAC.

6. Les offres doivent être présentées en cinq (5) exemplaires dont un (1) original et quatre (4) copies, et être déposées contre récépissé au Secrétariat de l'Unité de coordination et d'exé-

cution du Projet (UCEP) au PURAC au plus tard le vendredi 28 juin 2013 à 12 heures précises et devront porter la mention : Appel d'offres national n° 002

T/MEFPPI-CAB/CGFPTE/PURAC-UCEP-SPM/13 à l'adresse ci-après :

Projet d'urgence de relance et d'appui aux communautés (PURAC)

Unité de coordination et d'exécution du projet (UCEP)

Section passation des marchés

Bâtiment du ministère de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, 4^e étage ;

BP : 2074, Tél : 351 79 00/841 34 36 ;

E-mail : projet_purac@yahoo.fr

Ville : Brazzaville, Pays: République du Congo

Les offres devront être valides pour une période de 120 jours suivant la date limite de dépôt des offres et doivent être accompagnées d'une garantie de soumission de vingt un millions cinq cent mille (21 500 000) FCFA, délivrée par une banque commerciale agréée ou d'un chèque certifié. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

7. L'ouverture des plis sera effectuée dans la salle de conférence du PURAC à l'adresse mentionnée ci-dessus, le vendredi 28 juin 2013 à 13 heures précises en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

**Le Directeur de Cabinet,
Président du Comité de Gestion des Fonds PPTE**

Jean Raymond Dirat

COUR D'APPEL DE BRAZZAVILLE

**CABINET DU SYNDIC LIQUIDATEUR
DE LA SOCIÉTÉ SAIVA PRESTO**

**APPEL À PRODUCTION DU TITRE DE PROPRIÉTÉ
SUR LES PROPRIÉTÉS
DE LA SOCIÉTÉ SAIVA PRESTO**

Le président du Syndic Liquidateur de la société SAIVA PRESTO demande à toute personne ayant acquis des biens ayant appartenu à la société SAIVA PRESTO de bien vouloir produire sous huitaine tous les documents leur transférant la propriété desdits biens.

Ces documents doivent être déposés auprès de Mlle Armelle Azika Eros, au cabinet RAINBOW FINANCE, sis 129, rue des Reims, 2^e étage Immeuble Ebatha-Franck, derrière l'agence Ecobank de la Coupole, Centre Ville, Brazzaville (Tél.

06.652.65.65/06.923.02.02/05.520.02.02).

Brazzaville, le 13 mai 2013



Dorcas Dina Tsoumou, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Antoine Goubili, Charles Ngouoto Moukolo, Jean Michel Osseté, Toumou et enfants

ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de Mme Goubili née Nkoli Rosalie (La Rosa, Mâ Miss) survenu le vendredi, 17 mai 2013 au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparue, sise au n° 1814 bis avenue Loutassi derrière l'immeuble colonel Moutsaka dix maisons. La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

Le directeur général de la Société Atlas Logistique ainsi que le personnel ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances, la mort brutale de leur agent, Abraham Mavoungou Loufouendi dit « Selengué » le 17 mai à 17h07 minutes à l'hôpital général A. Sicé. La veillée mortuaire se tient au quartier Culotte, Arrêt de bus : Kakoko (Nkouinkou) après l'assemblée chrétienne. La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.

**REMERCIEMENTS**

Vous avez été solidaires et à multiplier des gestes de générosité, de compassion et d'amitié fraternelle à notre égard, lors du décès de notre camarade Camille Djieté Ngouma survenu le 3 mai, suite à une courte maladie. Nous, les camarades membres du Parti congolais du travail : Jean Gilbert Moukala, Jean Richard Crandall'h Mountou, Boniface Bitouari, Floriane Fatou Lassy, Jean Alphonse Minkala vous remercions de tout cœur, en vous renouvelant notre gratitude.

Ces remerciements s'adressent à nos nombreux camarades membres du Parti congolais du travail, amis et connaissances ainsi qu'aux autorités administratives (préfet de la Bouenza, administrateur-maires des arrondissements 1,3 et 5 de Pointe-Noire) qui ont su entourer notre camarade Camille Djieté-Ngouma de leur chaleureuse affection.

TRADITIONS

Le roi Makoko Auguste Nguempio invité en RDC

Le roi des Tékés se rendra en République démocratique du Congo (RDC), sur invitation du grand chef coutumier de la communauté téké de Mbé-rive gauche, Marcel Mapio-Ezankani.



Le roi Makoko et des membres de sa cour

Cette visite à Mbé-rive gauche en RDC, témoigne de la nouvelle ère ainsi instaurée au sein des peuples tékés des deux rives. Le roi Makoko Auguste Nguempio a accepté avec plaisir le principe de cette visite dont les modalités pratiques seront envisagées en temps utile.

En rappel, Marcel Mapio-Ezankani, grand chef coutumier téké de la RDC, avait été récemment reçu à Mbé par le roi Auguste Nguempio. La délégation téké de la RDC était venue pour redynamiser les liens séculaires prévalant entre les communautés tékés des deux rives du fleuve Congo, et réitérer la reconnaissance de Makoko comme son souverain unique.

La preuve d'une telle allégeance tenait encore dans le fait que le village de Mbé, siège de la chefferie coutumière située en RDC, a toujours reconnu la primauté de Makoko résidant à Mbé, en République du Congo, en tant qu'incarnation de la source du pouvoir téké. Aussi, le roi Makoko a-t-il apprécié cette attitude exemplaire dont devrait s'inspirer toute chefferie locale située en terres tékés.

Il en découle que les deux dignitaires ont exprimé leur volonté de promouvoir, en même temps que les relations naturelles qu'ils tiennent de leurs ancêtres, les rapports en tout genre devant caractériser les liens fraternels au sein de leur peuple, dans son unité et sa solidarité. Pour ce faire, ils sont résolus à développer des programmes dans les domaines culturels et autres, nécessaires à la réalisation et au maintien de l'objectif visé. À cet effet, ils ont instruit la civilisation Culture et identité téké (Cité) et l'association homologue située en RDC, d'entreprendre diligemment toute action utile dans ce sens.

Rappelons que le grand chef coutumier était à la tête d'une délégation de quatre membres, dont Botsuali Lengoma, ancien ministre et ancien député de la RDC, assistés respectivement de messieurs Modziri, chef de terre Bodzuna, et Patrick Voura Massi. Le roi Makoko Auguste Nguempio était entouré des dignitaires de la cour royale, parmi lesquels le premier vassal, Philippe Niari. Ils étaient assistés d'une délégation de la Cité conduite par son président, Pascal Gayama, qu'accompagnait l'un des vice-présidents de l'association, Daniel Mbéri.

Bruno Okokana

ÉTONNANTS VOYAGEURS

Les pays émergents ne font que reprendre leur place dans le monde

Parmi les activités proposées dimanche dernier au festival Étonnants Voyageurs de Saint-Malo, le public a pu apprécier le stimulant débat entre l'économiste Jean-Joseph Boillot, le journaliste sud-africain Richard Poplak et l'historien François-Xavier Fauvelle-Aymard sur le thème « Chine, Inde, Afrique : le... centre du monde ? »

Selon l'historien François-Xavier Fauvelle-Aymar, auteur du Rhinocéros d'or, la Chine, l'Inde et l'Afrique sont depuis longtemps le centre du monde et ne font que retrouver leur place. En effet, les liens actuels entre les trois géants ne sont que la remise en marche d'un processus ancien et qui s'est interrompu avec l'émergence de l'occident au XVI^e siècle. L'Afrique avait sa place dans le système commercial et les grands échanges économiques du monde entre les VIII^e et XVI^e siècles.

Le continent était le pourvoyeur mondial de matières premières à très forte valeur ajoutée qui parvenaient jusqu'en Inde et en Chine, comme l'or, l'ambre de cachalot, qui servait à fabriquer des parfums, et l'ivoire. À l'inverse, on retrouve dans les fouilles archéologiques du céladon et de la céramique Ming provenant d'Asie jusque dans des endroits reculés du continent. Le monde arabo-musulman jouait le rôle de mise en connexion entre les différents ensembles. Les Européens sont en réalité les derniers arrivés sur le continent.

L'histoire semble donc se répéter, d'après l'économiste Jean-Joseph Boillot, puisque le banquier de l'Afrique actuelle et le premier acquéreur de terres sur le continent sont les pays du golfe Persique. Cette région est au centre de la « Chindiafrique » qu'il décrit dans le livre dont

il est coauteur. Selon l'économiste, l'Afrique sera au cœur des relations géopolitiques entre la Chine, l'Inde et l'occident et aura un rôle à jouer pour tempérer les rivalités entre ces espaces.

L'Afrique doit créer 15 millions d'emplois chaque année

Pour Richard Poplak, coauteur d'un livre à paraître sur l'Afrique 3.0, le concept qu'il a développé pour décrire cette Afrique postcoloniale d'après guerre froide qui assume son identité et prend sa place dans le monde en développement, la démographie va jouer un rôle clé dans le devenir de l'Afrique. Pour comprendre cette démographie, il ne faut pas s'attacher aux chiffres, mais à la structure de la population par âge et par sexe.

L'Afrique, qui comptait 100 millions d'habitants au début du XX^e siècle aura une population de deux milliards d'habitants majoritairement jeunes en 2030. L'Europe en 2030 aura une population de 400 millions d'habitants, dont 50% auront plus de 50 ans. Mais l'Afrique doit faire face au défi de l'emploi des jeunes et créer chaque année les 15 millions d'emplois nécessaires pour absorber la population qui entre dans le marché du travail.

Le facteur chinois

Jean-Joseph Boillot pense que la Chine, qui par son réveil économique a poussé au développement de son voisin l'Inde, est en train de faire la même chose pour le continent africain aujourd'hui. La Chine est le premier partenaire commercial du continent avec 15% des échanges globaux. L'Inde est le troisième partenaire, et il y a autant de Chinois que

d'Indiens qui habitent en Afrique, avec une population d'un million pour chaque communauté. On peut observer un parallélisme entre les courbes de croissance africaines et chinoises. La dynamique qui s'installe entre l'Inde, la Chine et l'Afrique et leur émergence est aussi une des clefs de lecture de la crise européenne.

Le continent européen est divisé entre l'Europe du Nord, protestante avec sa tradition de commerce qui est intégrée dans ce monde recomposé, et l'Europe du Sud qui en tire moins parti. Si la sortie de la pauvreté pour ces trois blocs continentaux signifie la fin de la pauvreté massive dans le monde, une inconnue demeure avec la diminution de la croissance de l'économie chinoise. La Chine opérant en effet sa transition d'une économie d'exportation vers une économie de consommation.

L'intégration régionale, clef de l'avenir de l'Afrique

Les panellistes n'ont pas manqué de rappeler que l'Afrique est bien sûr un continent de 54 pays avec des destins différents, mais que son futur se joue dans sa capacité à se considérer comme un tout et à se penser globalement. Pour l'heure, le commerce interafricain ne représente que 10% du commerce global du continent. Le chiffre tombe à 5% si l'on écarte l'Afrique du Sud des statistiques. En effet, les marchandises ne circulent pas beaucoup, car les pays africains produisent tous la même chose, des matières premières et n'ont pas de raison d'échanger entre eux. Mais les hommes circulent, et le continent est en train de se réorganiser en quatre ou cinq blocs sous-régionaux intégrés.

Rose-Marie Bouboutou

AFFAIRE DIOMI

L'épouse du député amorce une grève de la faim illimitée

L'action décidée par Patrizia Diomi qui a débuté ce 20 mai vise la libération de son mari.

L'épouse du député incarcéré, Eugène Diomi Ndongala, Patrizia Diomi, a entamé une grève de faim illimitée hier. Elle dénonce, par ce geste, les conditions de détention de son mari et exige sa libération, la voie légale ayant montré ses limites. « *Mon combat est un instrument démocratique de la lutte pacifique, opté après avoir constaté les limites de la voie de la justice* », a-t-elle fait savoir.

Au cours du point de presse tenu le 16 mai à Kinshasa, Patrizia Diomi a dénoncé la détention au Centre pénitentiaire et de rééducation de Kinshasa (CPRK), ex-prison de Makala, de son mari, le député national, président de la Démocratie chrétienne (DC) et porte-parole de la majorité présidentielle populaire (MPP) Eugène Diomi Ndongala, alors que la Cour suprême de justice (CSJ) a décidé, deux fois de suite, de sa mise en résidence. « *Face à cette*



Patrizia Diomi et M^e Yala, devant la presse

violation de droit constitutionnel, je me battraï jusqu'à ce que justice soit faite », a-t-elle fait savoir.

Pour Patrizia Diomi, en effet, la justice, c'est la libération pure et simple de son mari de député car, a-t-elle fait savoir, toutes les accusations portées contre son mari ne sont que des imaginations visant son élimination politique, voire physique.

L'épouse du député incarcéré a rappelé que son mari mène, depuis plusieurs an-

nées, un combat démocratique et une lutte pacifique non armée pour l'instauration d'un État de droit en RDC. « *Aujourd'hui, il est l'objet d'un harcèlement politico-judiciaire sans pareil. On passe de montages en montages, au point de le mettre dans un état de mort civile, c'est-à-dire de quelqu'un qui n'a plus de droit* », a-t-elle regretté. L'épouse du député a également profité de cette rencontre avec la presse pour dénoncer une fois de plus les mauvaises

conditions de détention de son mari ainsi que des tortures morales et physiques sur sa personne. Pour Patrizia Diomi le durcissement de ces conditions est dû à la publication d'une photo prise par Gabriel Mokia, Jacques Chalupa, Diomi et Kikunda devant une cellule du CPRK. « *Depuis, les quatre détenus sont l'objet de traitements inhumains et dégradants. Ils sont privés de droit de sortie de leurs cellules, celles-ci sont systématiquement fouillées et leurs nourritures jetées par terre. Quand on pose la question de savoir pourquoi ces tortures, on nous dit qu'ils sont punis* », a regretté Patrizia Diomi.

Une lettre aux allures testamentaires

L'épouse du député a également brandi une lettre que son mari lui a écrite à partir de sa cellule. Dans cette correspondance, Eugène Diomi explique le sens de son combat, y décrit la souffrance atroce dans laquelle vit actuellement le peuple congolais, et stigmatise la manière dont le pouvoir en place gère le pays.

Pour son épouse, le renforcement de ses conditions d'incarcération serait également dû à la composition de cette lettre aux allures d'un testament. Cette rencontre avec la presse a aussi permis à l'un des avocats conseil de Diomi Ndongala, Me Yala Tutu, de relever la gravité de certains faits constatés dans cette affaire. « *Cela démontre à suffisance le caractère politique de la détention de Diomi, car les autorités judiciaires elles-mêmes violent la loi, alors qu'elles sont censées les observer* », a-t-il regretté.

Ce juriste dont le cabinet a écrit à la ministre de la Justice pour imposer le respect de la décision de la CSJ au procureur général de la République (PGR) a trouvé curieux que cette attitude du PGR ne trouble aucune autorité. « *Même le président de l'Assemblée nationale sait qu'il y a un député national qui est en détention préventive à Makala, alors que cela est contre la loi. Cela frise une complicité* », s'est-il écrié.

Lucien Dianzena

CDPS

Le parti exhorte les Congolais à prendre leur destin en main

Les gouvernants sont appelés à se préoccuper de vrais fléaux qui menacent l'existence du pays et avilissent le peuple.

La clôture de la session ordinaire du Congrès des démocrates pour le progrès social (CDPS), le 18 mai, a donné lieu à l'adoption d'une déclaration politique sur la situation générale de la RDC. Il est fustigé dans ce document l'attitude de la classe politique congolaise où, d'une part, l'opposition continue à bouder et, d'autre part, des gouvernements publient sans cesse des bulletins de victoire et de satisfecit alors que la situation du pays demeure très préoccupante.

Au regard du triste état du pays, le CDPS invite la population congolaise à reprendre courage, à se remettre debout et à tourner le dos à la tentation de la démission autant qu'à la propagande fallacieuse. « *Il est temps que les Congolais acceptent cette évidence qui crève les yeux : les autres peuples que nous admirons tous aujourd'hui ont forgé eux-mêmes leur destin- et souvent seul à seul- dans la douleur et les efforts de tous les instants. Ils ont forgé leur union et leur solidarité pour survivre aux pires épreuves* », a indiqué ladite déclaration politique.

Des réformes mineures

Aux yeux du CDPS, les réformes politiques, économiques et financières décidées et celles mises en œuvre par le gouvernement « *avec succès* » demeurent « *mineures, périphériques, couteuses et généralement de surface* ». « *Elles sont presque toutes passées à côté de la quasi-totalité des défis qui polluent la vie collective et menacent l'existence même du pays* », a précisé la déclaration qui remet en cause l'autosatisfaction de l'équipe Matata Ponyo.

Selon la formation politique chère à François-Xavier Beltchika, le bilan du gouvernement ne s'inscrit pas sur le vrai champ de bataille où sont convoquées toutes les ressources d'imagination, toutes les énergies, toute la capacité

d'abnégations de sacrifices, et tous les efforts de solidarité des Congolais. À cet effet, elle a rappelé qu'au moment où l'on célèbre des victoires, « *l'existence du pays est menacée par des agressions militaires extérieures et des rebellions armées internes, par la faim et la misère, ainsi que par une désunion et un fatalisme devenus suicidaires* ».

Irresponsabilité et indifférence

Le CDPS déplore tout aussi la réponse collective que l'ensemble de la population congolaise a réservée à l'insécurité généralisée qui mine la RDC, à savoir « *l'irresponsabilité, l'indifférence et les larmes du faible* ». Le même constat est fait pour ce qui concerne la pauvreté et la précarité sociale. Il relève les ravages de la famine, le taux de chômage estimé 60%, le sous-emploi, la faible production annuelle par tête d'habitant, la dislocation des familles, le désespoir de la jeunesse avec ses corolaires. « *Le désespoir et le fatalisme se lisent sur les visages défigurés et dans les actes quotidiens des Congolais* », a précisé la déclaration.

Le troisième ennemi commun des Congolais est, à en croire le CDPS, est cette économie qui, « *toujours à l'affût des investissements étrangers dans les secteurs d'extractions et d'exportations, attire sur le Congo des calamités humaines et des destructions environnementales sans nombre* ». La déclaration ajoute, par ailleurs, que même lorsque cette économie est en croissance pendant des décennies, le pays ne peut bénéficier ni d'emplois, ni de revenus, ni de consommation, ni de puissance collective à la hauteur de ses besoins et à la dimension de ses défis.

Qualité des institutions

Un autre aspect évoqué par cette déclaration est en rapport avec la qualité des institutions. Il est déploré la coexistence des institutions issues de deux législatures différentes, celle de 2006 et 2011. « *L'assemblée nationale*

date de 2011, tandis que le Sénat avec lequel elle compose un seul et même Parlement congolais, date, quant à lui, de 2006. De même, toutes les assemblées provinciales et tous les gouverneurs de province sont issus des élections de 2006 ». La petite territoriale nommée « *en violation de la constitution* » fait également partie des constats désagréables du CDPS.

Il découle de cet état des choses plusieurs conséquences dommageables notamment l'absence d'un effort visant à mettre de la cohérence dans la vision et le rythme des évolutions. Le CDPS déplore à ce sujet, l'absence de souci pour fédérer les espoirs et les efforts du pays profond face à la cause commune qui peut être comprise comme le salut de la Nation, la puissance de l'État au service de la protection des citoyens et le bien-être collectif. Au chapitre de la qualité des formations politiques congolaises, il a été noté que les discours populistes se targuent d'apporter au pays des transformations et des réformes ardues qui s'imposent. « *L'égoïsme, l'autoglorification, la carence de vision et l'absence de tout programme de gouvernement, constituent autant de gages donnés à notre pays* », a ajouté le CDPS.

Afin de sortir le pays de cette situation désastreuse, la formation chère à Beltchika invite les gouvernants à se préoccuper de vrais fléaux qui menacent l'existence du pays et avilissent le peuple congolais. Les forces de l'opposition sont appelées à évoluer vers une culture de compromis républicains en prenant l'intérêt général comme leur point focal. « *La politique d'exclusion n'est justifiée qu'à l'endroit des médiocres patentés et des ennemis implacables de l'intérêt commun, bref à l'égard de ceux qui trahissent la communauté et pour aussi longtemps qu'ils continueront à travailler à la perte du pays* », a conclu le secrétaire exécutif de cette formation politique, M. Sonsola.

Jules Tambwe Itagali

BANQUE CENTRALE DU CONGO

Le nouveau locataire compte poursuivre les réformes en cours

Dans son agenda, Déogratias Mutombo mwana Nyembo compte renforcer la stabilité de la valeur interne et externe de la monnaie nationale.

La cérémonie de remise et reprise entre Jean-Claude Masangu et Déogratias Mutombo s'est déroulée en présence du ministre délégué auprès du Premier ministre chargé des Finances, Patrick Kitebi, chargé de l'exécution de l'ordonnance portant nomination du nouveau gouverneur de la Banque centrale du Congo (BCC). En présence des cadres et agents de cette institution bancaire, le nouveau gouverneur a saisi cette opportunité pour présence les grandes lignes de son mandat à la tête de la BCC. « *On ne ménagera aucun effort pour veiller à la réalisation des missions qui nous sont confiées par les législateurs, notamment la stabilité de la valeur interne et externe de la monnaie. Nous allons également veiller à l'amélioration des instruments de la supervision bancaire* », a-t-il assuré. En outre, il prévoit la poursuite du processus de restauration de l'équilibre financier de la banque et renforcer sa coopération avec les institutions financières internationales. Pour y parvenir, le nouveau gouverneur invite tous les agents et cadres de la BCC à s'investir pour relever les défis. Déogratias Mutombo mwana Nyembo a également réaffirmé sa volonté de poursuivre les réformes en cours et envisager de nouvelles aussi bien dans les chantiers de l'Institut d'émission en tant qu'entreprise que dans ceux relatifs à la sphère macroéconomique. Pour ce qui est de la politique monétaire, le nouveau gouverneur rend ses instruments plus flexibles et ses procédures plus souples. Aussi pense-t-il suivre de concert avec le gouvernement la mise en œuvre des mesures visant la dédollarisation de l'économie. Il s'agit aussi de poursuivre le processus de restauration de l'équilibre financier de la BCC; de renforcer davantage la surveillance des intermédiaires financiers et de veiller à l'expansion du système bancaire jusque dans l'arrière-pays; accélérer la mise en œuvre de la réforme portant sur le système national de paiement et de promouvoir le marché monétaire et des capitaux; poursuivre et renforcer la coopération avec les institutions financières internationales, en l'occurrence le FMI et la Banque mondiale; et s'investir dans les projets d'amélioration des conditions de travail du personnel de la banque figurant aussi sur la liste des chantiers en cours au sein de la BCC. Profitant de l'occasion, le gouverneur sortant, Jean-Claude Masangu, n'a pas manqué des mots à l'endroit de son successeur. « *Votre mandat ne sera pas du tout repos. Il vous faudra une santé de fer et votre victoire dépendra de votre détermination et du degré de l'indépendance que vous aurez dans la prise de vos décisions* », lui a-t-il dit, tout en lui exprimant sa disponibilité à aider le gouverneur entrant dans ses lourdes tâches, tout comme ses prédécesseurs l'ont été pour lui.

Gypsie Oïssa Tambwe

GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

La RDC veut renouer avec l'Itie

Le gouvernement met tout en œuvre pour satisfaire à toutes les exigences de la norme internationale de la transparence, en particulier celles concernant l'exhaustivité et la qualité des données.

L'affaire de 88 millions de dollars à titre de redevance minière payés par les entreprises minières du Katanga en 2010, disparus sans laisser des traces dans le circuit budgétaire, est remontée à la surface à la faveur de la dernière interpellation du ministre du Plan et suivi de mise en œuvre de la Révolution de la modernité, Célestin Vunabandi. L'occasion était belle pour le ministre d'éclairer la lanterne des députés autour de ce feuilleton qui aura écorné l'image de la RDC en confirmant la gestion calamiteuse de ses ressources naturelles bradées pour servir des intérêts mesquins. Pour rentrer dans les bonnes grâces de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (Itie) d'où elle est suspendue jusqu'à ce jour, la RDC se doit de retrouver les traces de cet argent perdu.

Devant les députés, le ministre a indiqué qu'une partie de ces fonds dont la traçabilité a posé problème au niveau de la Direction générale des recettes administratives, domaniales et de participation (Dgrad) a été retrouvée grâce au concours du ministère des Finances. Sans autre forme d'explication quant aux preuves de versement au trésor public, le ministre a ajouté que des investigations étaient en cours avec la collaboration de l'Inspection générale des finances pour retrouver les 3 millions restants. Afin de rassurer davantage le comité exécutif de l'Itie qui a promis de saisir la justice pour recouvrer ce montant, Célestin Vunabandi a précisé que les cours et tribunaux seront mis à contribution pour instruire le dossier en cas des faits avérés de détournement. Selon lui, cette situation est peut-être liée à l'or-



Célestin Vunabandi

ganisation administrative de la régie au niveau de sa gestion interne. Ce nouveau développement suffit-il pour lever la suspension qui frappe le pays depuis plus d'une année en l'écartant de cette norme internationale qui garantit la transparence et la responsabilité des industries extractives ? Nul ne saurait le dire avec précision. En donnant plus de gages de transparence dans ce nébuleux dossier, cette mesure conservatoire pourrait effectivement être levée à condition que la RDC donne des signaux clairs en termes de gestion transparente de ses ressources naturelles par la publication en se conformant aux principes et critères de l'Itie. Ceux-ci concernent particulièrement l'exhaustivité et la qualité des données fournies. Une exigence a fait défaut dans le rapport publié hors délai par le gouvernement Muzito en 2010. Rappelons que l'Itie exige aux États de publier ce qu'ils reçoivent réellement des entreprises minières et pétrolières (redevance, impôt, bonus).

A.D.

NORD-KIVU

Le M23 mis en déroute au nord de Goma

Le gouvernement a réitéré le 21 mai son engagement à assumer pleinement sa responsabilité de sauvegarde et de protection de ses concitoyens, y compris par l'usage des moyens militaires légitimes à sa disposition.

Depuis le début de cette semaine, la situation sécuritaire demeure préoccupante au Nord-Kivu en proie à d'intenses combats entre les forces gouvernementales et les rebelles du M23. Le sujet avait été au menu du point de presse tenu mardi par le porte-parole du gouvernement. À en croire ce dernier, la situation à l'heure actuelle est sous contrôle des Fardc qui ont réussi à mettre en déroute les éléments du M23 et leurs supplétifs étrangers repliés vers Kibati au nord de Goma. Pour Lambert Mende Omalanga, cette énième attaque du M23 préparée de longue date et intervenant à la veille de la visite de Ban Ki-moon en RDC, vise à empêcher le déploiement de la Brigade spéciale d'intervention à l'est du pays. Les affrontements, d'une rare intensité, se sont étendus sur les hauteurs de Kibati, a-t-il ajouté. Et le ministre de préciser que des armes lourdes et plusieurs caisses de munition en provenance d'un pays voisin (le Rwanda sans le citer) ont été récupérées dans deux positions avancées de l'ennemi passées sous le contrôle des forces régulières congolaises.

Le bilan de ces derniers affrontements fait état, selon le ministre, de quinze éléments tués et de vingt et un blessés dans les rangs du M23 et de quatre morts et six blessés parmi les Fardc. Six personnes ont été capturées parmi les assaillants et deux autres qui tentaient de s'évader ont été appréhendées par la population puis confiées à la police. L'orateur a loué ce geste des habitants de Mutaho, de Kibati et des environs qui ont bravé le risque que représentaient ces affrontements en se saisissant des deux rebelles précités. Quant à l'initiative de la reprise des combats, Lambert Mende a démenti toute allégation tendant à rendre les Fardc responsables de cette nouvelle escalade de violence. Il met sur le compte de la désinformation le fait de prétendre que les rebelles du M23 étaient pris à partie par les forces gouvernementales alors qu'ils étaient en confrontation directe avec les FDLR. Pour lui, il s'agit là des pré-

textes irrationnels devenus le lieu commun de ceux qui cherchent des justifications pour revendiquer une sorte de droit d'assassiner les paisibles populations de l'Est. Dans le cas d'espèce, a-t-il soutenu, ce sont les éléments du M23 qui ont attaqué délibérément les positions des Fardc au nord de Goma.

Retour au calme

Ce nouveau développement de la situation sécuritaire autour de Goma, a ajouté le ministre, ne remet pas en cause les trois axes définis par Joseph Kabila pour mettre fin au cycle de violence en activité depuis 1998 à l'est de la RDC, à savoir l'axe diplomatique, politique et militaire. L'occasion était belle pour l'officiel congolais de réitérer l'option prise par le gouvernement de prioriser l'axe diplomatique et politique afin de gérer sans violence les enjeux internes de la guerre de l'Est. « *Aucune guerre ne se termine de manière durable par l'usage de la force* », a martelé Lambert Mende. Le choix de la RDC pour l'option diplomatique et politique ne le déroge cependant pas de son devoir sacré de sauvegarde de la paix par l'usage de la force s'il en faut. « *Le gouvernement assumera pleinement sa responsabilité de sauvegarde et de protection des populations congolaises, y compris par l'exercice de la coercition, c'est-à-dire l'usage des moyens militaires légitimes qui sont à sa disposition* », a-t-il déclaré. Et le porte-parole du gouvernement d'affirmer que le M23 est en train de vivre ses derniers jours en passe de se transformer en cauchemar. Quant aux attentes placées en la force d'intervention spéciale, Lambert Mende estime qu'elle aura entre autres missions de sécuriser les frontières à problème et de procéder au désarmement des groupes armés réfractaires à la démobilisation volontaire.

Ce concours de la Brigade spéciale d'intervention dans la traque des groupes armés opérant à l'Est n'exonère pas les Fardc de leur mission de sécuriser les frontières nationales, a-t-il précisé. Dans un message radiotélévisé à l'issue des combats, le vice-gouverneur du Nord-Kivu a laissé entendre que la situation est sous contrôle des Fardc avant d'appeler la population au calme.

Alain Dasso



AVIS DE RECRUTEMENT

Air Liquide Congo SA., filiale du Groupe AIR LIQUIDE recrute, dans le cadre du programme de développement de ses activités en RDC notamment à l'Est dans la localité de KIBALI, des Techniciens justifiant d'une connaissance suffisante en thermodynamique et répondant au profil ci-après :

Intitulé du poste	Classification du poste	Profil requis	Nombre de poste à pourvoir
Plant Manager	Cadre	Niveau de formation :	Bac + 4/5 (Ingénieur)
		Expérience Professionnelle	3 ans (minimum)
		Connaissances et savoir faire spécifique :	Electromécanique, instrumentation, électricité, Industrielle, électronique, maintenance industriel, Informatique, HSE, Gaz industriels
		Connaissance linguistique	Français : Anglais :
Opérateur Production	Agent de Maîtrise	Niveau de formation :	Bac+ 2/3 (Electromécanique, mécanique, maintenance industriel)
		Expérience Professionnelle	Souhaitable
		Connaissances et savoir faire spécifique:	Electromécanique, instrumentation, électricité Industrielle, électronique, HSE,
		Connaissance linguistique	Français – Anglais

Les Candidatures (CV et Lettre de Motivation) devront être adressées uniquement par courrier électronique, au plus tard le 23 Mai 2013, à l'adresse suivante : Assistant.RH@air-liquide.com; ne pas oublier de mentionner en objet de votre message KIBALI.

Offre d'emploi

Société en pleine expansion, Franco/Africain recrute pour le besoin de son service :

- un secrétaire maîtrisant l'informatique
- huit délégués hommes et femmes âgés de plus de 23 ans

Une bonne présentation et une bonne culture générale sont requises.

Après la formation, les postulants seront conviés à visiter les institutions et sociétés privées chargées de la distribution de la « Phytothérapie ».

-Salaire journalier ou mensuel garantis.

Veillez nous contacter au 0843916323 ou par courriel: christeste@msn.com

JOURNÉE DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Les Congolais invités à poser un geste pour la diversité et l'inclusion

Depuis décembre 2002, la journée du 21 mai a été déclarée comme la journée mondiale pour la diversité culturelle pour le dialogue et le développement par l'Assemblée générale de l'ONU.

La journée, souligne l'Unesco, donne l'occasion d'approfondir la compréhension des valeurs de la diversité culturelle et d'apprendre à mieux vivre ensemble. Ainsi, en 2011, l'Unesco et l'Alliance des civilisations des Nations unies au niveau communautaire ont lancé la campagne « Fais un geste pour la diversité et l'inclusion » pour célébrer la journée mondiale de la diversité.

La campagne 2013, indique-t-on, encourage les personnes et organisations du monde entier à prendre des mesures concrètes pour soutenir la diversité avec comme objectifs de sensibiliser à l'importance du dialogue interculturel, de la diversité et de l'inclusion ; de construire une communauté d'individus engagés à soutenir la diversité à travers tous les gestes de la vie quotidienne ; de lutter contre la polarisation et les stéréotypes pour améliorer la compréhension et la coopération entre



qui caractérisent les groupes et les sociétés composant l'humanité. Source d'échanges, d'innovation et de créativité, la diversité culturelle est, pour le genre humain, aussi nécessaire que l'est la biodiversité dans l'ordre du vivant. En ce sens, elle constitue le patrimoine commun de l'humanité et elle doit être reconnue et affirmée au bénéfice des générations présentes et des générations futures », indique notamment cette Déclaration en son article premier.

L'article 12, qui est le dernier du texte, donne notamment à l'Unesco, de par son mandat et ses fonctions, la responsabilité de promouvoir la prise en compte des principes énoncés par la Déclaration dans les stratégies de développement élaborées au sein des diverses instances intergouvernementales; de servir d'instance de référence et de concertation entre les États, les organismes gouvernementaux et non gouvernementaux internationaux, la société civile et le secteur privé pour l'élaboration conjointe de concepts, d'objectifs et de politiques en faveur de la diversité culturelle.

Dani Ndungidi

personnes de cultures différentes. Pour ce faire, une page Facebook de la campagne a été mise en place en vue de servir de plate-forme pour échanger ses expériences personnelles à travers des vidéos et des commentaires.

En 2001, rappelle-t-on, l'Unesco a adopté la Déclaration universelle sur la diversité culturelle. « La culture prend des formes diverses à travers le temps et l'espace. Cette diversité s'incarne dans l'originalité et la pluralité des identités

DIVISION 1

V.Club et DCMP battent Dauphins noirs et Rojolu

Les deux clubs de Kinshasa ont fait de bonnes opérations dans le cadre de la 10e journée. En déplacement dans l'Est, V.Club a gagné deux matchs, sur des buts de Ngudikama. À Kinshasa, Manitou et Bissio ont marqué pour DCMP.

L'AS V.Club a enregistré deux victoires dans l'est du pays dans le cadre de la 9e et 10e journée du championnat national de football. Le 17 mai au stade de la Concorde de la commune de Kadutu à Bukavu (Sud-Kivu), les Dauphins noirs sont venus à bout des locaux olympiens de Muungano sur la

Emmanuel Ngudikama, alias Kila, a été l'auteur de l'unique but de la partie. Et le 19 mai au stade des Volcans de Goma (Nord-Kivu), les poulains de l'entraîneur Florent Ibenge Ikwange ont à nouveau signé une autre victoire, cette fois-là, face aux joueurs locaux de Dauphins noirs sur la même marque d'un but à zéro, encore une réalisation d'Emmanuel Ngudikama à la 78e minute de jeu. Ces deux succès successifs permettent à V.Club de prendre momentanément la tête du classement avec vingt-deux points pour neuf matchs livrés.



marque d'un but à zéro.

Au stade des Martyrs de Kinshasa, le Daring Club Motema Pembe (DCMP) s'est imposé face au SC Rojolu également de Kinshasa par deux buts à zéro, en match de la 10e journée. Manitou sur penalty (consécutif à une faute sur Mukenga) à la 50e minute, a été le premier à marquer pour DCMP. Et Yannick Bissio, alias Papa-aye-na-sachet, a doublé la mise à la 78e minute, sur une

superbe action mettant le gardien de

but de Rojolu dans le vent avant de placer le cuir dans le but vidé. DCMP totalise ainsi onze points.

Avant cette rencontre, TP Molunge de Mbandaka (province de l'Équateur) a battu CS Makiso de Kisangani (Province orientale), également par deux buts à zéro. Mwanza et Mukoko Mboshi ont marqué les deux buts des joueurs du coach ivoirien Bruno Bla en seconde période. Relevons que cette rencontre avait été programmée à Mbandaka. Mais TP Molunge, en proie à des difficultés de voyage, a demandé que le match soit délocalisé à Kinshasa. Par ce succès, Molunge compte désormais quatre points et laisse la position de lanterne rouge au DC Virunga de Goma (trois points). Ces deux équipes (Molunge et Virunga) avaient été sanctionnées par la Ligue nationale de football (Linafoot), organisatrice de la Division 1. Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi (Kasaï occidental) est allé soumettre TC Elima au stade Socol de Boma (Bas-Congo) par un but à zéro. Badibake a marqué le seul but du match. Leader au début du championnat, Sanga Balende se retrouve en deuxième position avec vingt et un points en dix sorties après avoir été battu par Makiso, Dauphins noirs et Mazembe.

Martin Enyimo

GRAND ÉCRAN

Kinshasa et Mbanza-Ngungu participent au coup d'envoi du 10^e Festimaj

Les deux villes de la RDC assurent du 21 mai au 21 juin le relais du plus grand cinéma francophone qui enregistre plus de cent lieux de diffusion répartis dans cinquante-huit villes de vingt-deux pays sur les cinq continents.

Le lancement de la présente édition du Festival international de films d'écoles, le 10^e Festimaj, s'est opéré mardi à 18 heures à la place commerciale de Limete avec GGIS Production. Le calendrier établi pour la capitale s'achèvera le 21 juin à 18 heures le jour de la fermeture du festival au Terrain Feschi de Ngaba avec la dernière projection consacrée aux films primés à l'occasion de la soirée « Le jour le plus long du court ».

Sont aussi mises à contribution d'autres communes de la ville dont Lemba, Barumbu, Masina, Yolo et Lingwala. Au niveau de Mbanza-Ngungu, localité de la province du Bas-Congo située à près de 150 km de la capitale, la télévision Global Kongo Vision (GKV TV) est chargée des projections. Elles se tiendront du 21 mai au 19 juin au bâtiment GKV TV dans l'enceinte de l'Institut Loma II. Par ailleurs, une diffusion spéciale de films sera assurée sur le petit écran pour « Le jour le plus long du court », le 21 juin, une façon de mettre en évidence sa vocation éducative et culturelle. Lubumbashi, la capitale de la province cuprifère du Katanga ne sera pas en reste. Elle débutera sa série de projections le 22 mai à la Halle de L'Étoile à la faveur d'une conférence de presse suivie de films de jeunes réalisateurs. L'agenda élaboré du 22 mai au 19 juin rassemble plusieurs sites de diffusion. L'Institut français en charge de la coordination du programme prévoit aussi des antennes dans les alliances françaises des villes de Kipushi et Kolwezi.

Deux films en compétition

Ce n'est pas trop dire que de présenter le présent Festimaj comme le plus grand ci-

néma francophone. Il faut se rendre à l'évidence que la soirée du 21 mai n'est pas ordinaire. Le lancement de l'événement a été un prélude à une manifestation d'envergure mondiale qui durera un bon mois. Avoir réussi à réunir vingt-deux pays et à s'octroyer 110 lieux de diffusion, ce n'est pas donné. La RDC, compté parmi les coorganisateur de cette dixième édition disséminés dans le monde, a en compétition deux de ses films. Il s'agit du documentaire Bosawa, un court métrage de Gaëtan Isulu et de la fiction 3^e dimension, une réalisation de jeunes cinéastes de Lubumbashi.

Bosawa est l'un des fruits de l'atelier « Kin tout court » qu'avait organisé en novembre dernier le festival itinérant de film documentaire de Kinshasa, Balabala ciné. Quant à 3^e dimension, également réalisé dans le cadre d'un atelier de cinéma, est une œuvre issue de la province du Katanga. Une proposition de la Halle de l'étoile, l'Institut français de Lubumbashi. Longs de dix et cinq minutes, les deux films de RDC sont en compétition dans la catégorie « Jeunes réalisateurs ». Par ailleurs, avec la participation dans la catégorie « Collèges » du clip De Vénissieux à Kinshasa, du Collège La Xavière Vénissieux de France et de l'Espace Masolo de Kinshasa, la représentation congolaise au 10^e Festimaj s'évalue à hauteur de trois réalisations. Aucune n'a été enregistrée dans les catégories Lycées et écoles primaires.

Rappelons que le jury du 10e Festimaj est présidé par l'artiste marocain Younés Mégrî. Avec le concours de ses jurés, le chanteur, icône au Maroc et bien connu en Afrique du Nord, mais également acteur et compositeur pour le cinéma, aura pour tâche de départager les six films de chaque catégorie présélectionnés par le public mondial le 21 juin à Rabat au Maroc.

Nioni Masela

CLIMAT SOCIAL

Le gouvernement s'engage à améliorer les conditions salariales des infirmiers

Après des négociations avec le ministre de la Santé publique, Dr Félix Kabange Numbi, un terrain d'entente a été trouvé et la grève a été levée.

Il y a quelques semaines, tous les infirmiers œuvrant dans les hôpitaux publics avaient, sur ordre de leurs différents syndicats, observé un arrêt collectif de travail. Cependependant, dans le souci de trouver des solutions durables aux revendications des infirmiers et administratifs, le gouvernement a organisé deux jours de concertations avec les différents syndicats de santé. Le cadre choisi a été la salle V.I.P de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima. Compte tenu de l'importance de cette rencontre, le vice-Premier ministre et ministre du budget, Daniel Mukoko Samba, a tenu personnellement à assister à ces discussions, en plus du ministre de la Santé publique.

S'adressant aux infirmiers, Daniel Mukoko a salué l'esprit de dialogue qui les caractérise. Pour lui, il s'agit d'un dialogue de qualité afin de trouver des solutions collectives aux différents problèmes du secteur de la santé. Cela après avoir souligné que le ministère de la Santé publique sera doté d'une enveloppe de quarante millions de francs congolais pour la réhabilitation de ce secteur et l'amélioration des conditions de vie de son personnel.

Le vice-Premier ministre et ministre du budget promet à ses interlocuteurs qu'à partir du budget 2014, le gouvernement s'engage à désamorcer plusieurs problèmes qui minent le secteur de la santé.

Aline Nzuzi

COOPÉRATION

Des relations envisagées entre la bibliothèque nationale du Congo et la bibliothèque publique russe

L'ambassadeur russe, Youri Romanov, a fait un don de livres à la Bibliothèque nationale du Congo. La cérémonie s'est déroulée le 21 mai, en présence du directeur de la structure, François Ondaï-Akiera.

« Avec mon personnel, nous sommes extrêmement heureux de vous recevoir dans ce bâtiment où la culture congolaise pourra rencontrer la culture russe et européenne », a signifié François Ondaï-Akiera.

Cette opération, qui n'est pas la première que l'ambassade de Russie au Congo mène dans les institutions culturelles au Congo, est un moyen de rétablir les relations culturelles entre la Russie et le Congo a dit le directeur du Centre culturel russe, Sergey Belyev. « Nous avons établi des contacts assez fermes avec l'université Marien-Ngouabi et sa bibliothèque, et nous le ferons avec les lycées où l'on enseigne la langue russe. Nous avons visité le ministère de la Culture et maintenant, nous nous occupons de la préparation des candidats qui postulent pour étudier en Russie », a déclaré Sergey Belyev. « C'est un plaisir pour nous d'être à la bibliothèque nationale qui est le noyau



L'ambassadeur russe reçu par le directeur de la bibliothèque nationale

de la culture écrite d'une Nation. Les traditions de toutes les bibliothèques nationales sont connues. C'est une institution où l'on trouve toutes les publications qui existent dans le pays. Nous ferons des efforts pour rétablir des relations entre la bibliothèque nationale du Congo et la bibliothèque publique russe », a-t-il poursuivi.

Après avoir visité la grande salle de la bibliothèque, qui peut contenir 2 000 livres et dont les rayons sont encore vides, dans l'attente des acquisitions, l'ambassadeur russe Youri Romanov a remis au directeur de la bibliothèque nationale du Congo, une centaine de livres de littérature, de grammaire russe, de sciences et d'économie (énergie hydraulique, transport, ressources naturelles, etc.).

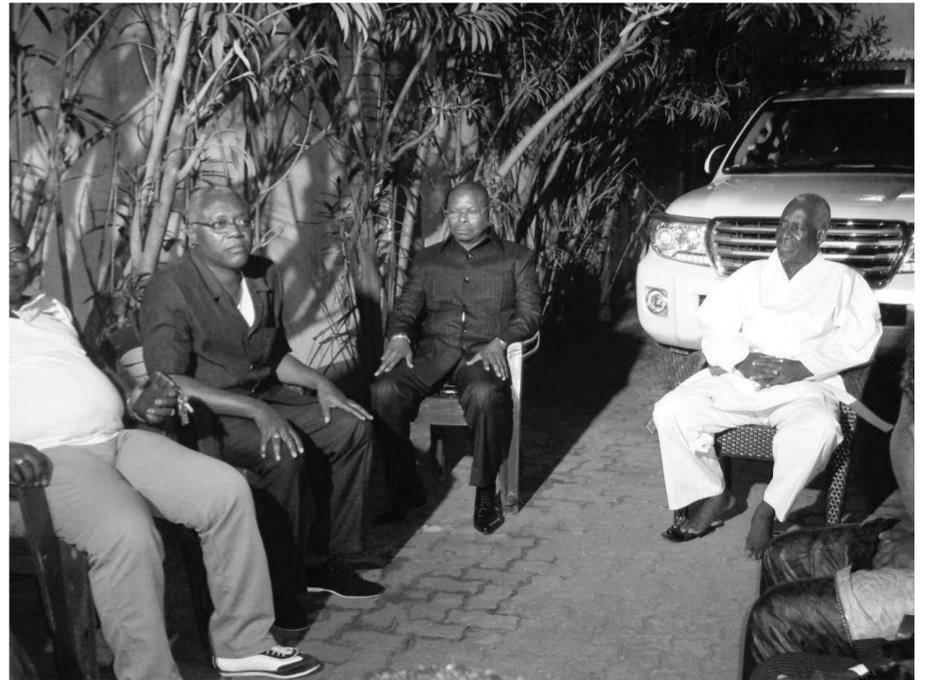
Désirée Hermione Ngoma

KARATÉ

Florent Ntsiba : « La ceinture doit correspondre au niveau du sportif »

Le président d'honneur de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires (Fécoka-ama l'a indiqué le 20 mai lorsqu'il a reçu les nouvelles instances de cette structure dirigée désormais par Dominique Ondzé.

Ce dernier est venu demander conseil auprès de l'un des doyens du karaté, Me Florent Ntsiba qui a profité de l'occasion pour féliciter le nouveau bureau avant de l'exhorter à maintenir la flamme allumée et de tirer les leçons nécessaires pour corriger ce qui n'a pas marché durant les dernières années. « Il faut reinducter au niveau des combattants, le sens de l'honneur et de la réussite par l'effort », a recommandé Me Florent Ntsiba. Il a, par ailleurs, demandé à la nouvelle équipe dirigeante de combattre la distribution généreuse des grades et ceintures. « La ceinture doit correspondre au niveau du sportif. En refusant les distinc-



Florent Ntsiba, en kimono, s'entretenant avec le nouveau bureau

tions honorifiques, j'ai régulièrement passé mes ceintures et mes grades », a-t-il expliqué. Et Me Florent Ntsiba d'insister sur l'organisation de rencontres entre les anciens maîtres karatékas

et les jeunes. « Un esprit de solidarité caractérisait les karatékas à mon époque. Prenez exemple sur l'ancienne génération », a-t-il conseillé.

James Golden Éloué

RUGBY

Les Bar'bars remportent la sixième édition du tournoi

Cinq équipes au total ont pris part à ce tournoi de rugby à savoir : les Bar'bars de Pointe-Noire, les Taureaux de Brazzaville, les Palancas d'Angola, les Congalies de Pointe-Noire, et enfin le Stade brazzavillois. Cette sixième édition du tournoi du golfe de Guinée s'est tenue à Pointe-Noire les 18 et 19 mai.

Tous les matchs du tournoi ont été joués sur la base du règlement du rugby classique, avec une durée de temps réglementaire de 25 minutes fois deux et une pause de dix minutes. Tous les jours, le fair-play a été la première règle à observer.

La première journée du tournoi a été marquée par cinq rencontres. Les Bar'bars ont fait match nul avec les Taureaux de Brazzaville,

17-17. La deuxième rencontre s'est soldée par une victoire des Palancas d'Angola chez les Congalies de Pointe-Noire 28-0, dont cinq essais et deux transformations. Le Stade brazzavillois a battu les Taureaux de Brazzaville 13-0. Dans sa deuxième rencontre de la journée, les Bar'bars ont étrillé les Palancas d'Angola 15-3 et les Congalies de Pointe-Noire ont été tenues en échec par le Stade brazzavillois 24-3.

Pour Cyril Szokolczai, président des Palancas d'Angola, cela a été un réel plaisir pour les joueurs, mais aussi pour le public congolais qui découvre et prend petit à petit goût au rugby à travers ce tournoi. À la fin des rencontres, M. Christophe, président du tournoi, a remercié tous les sponsors qui ont apporté un appui consi-

dérable à l'organisation de ce tournoi, et toutes les équipes pour le bon jeu qu'elles ont pu fournir tout au long de la compétition, quel que soit le classement final : « Le rugby est un sport moins connu dans la zone du golfe de Guinée. Ainsi en organisant notre tournoi, qui en est à sa sixième édition, nous n'avons qu'un seul but, celui de le vulgariser en attirant un public beaucoup plus large. »

Signalons que l'équipe des Bar'bars a remporté cinq des six éditions : juin 2007, novembre 2007, juin 2008, mai 2012 et 2013. L'édition de juin 2009 a été remportée par les Palancas d'Angola. L'équipe de la RD-Congo n'a pu se déplacer pour des raisons inconnues.

Prosper Mabonzo

VOTRE BADGE FAIT VOTRE IMAGE **CONCEPTION PROFESSIONNELLE**

Livraison rapide 24H Chrono

Impression encre spéciale

Or - Argent

Prix imbattable à partir de 4000 Fcfa ou \$ 8.00

KD Computer
+242 044758841
+242 066689011
KIN : 0899320131

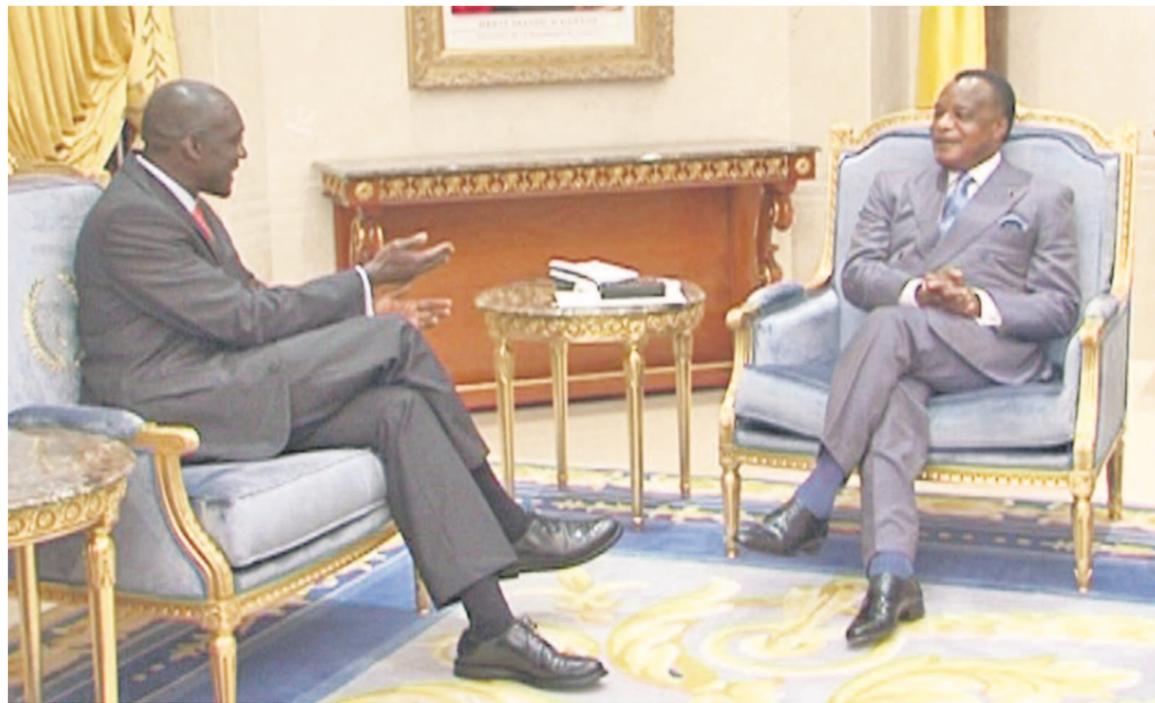
CONGO-BANQUE MONDIALE

Makhtar Diop: « nous avons convenu de placer notre coopération à un niveau encore plus élevé »

Arrivé lundi à Brazzaville pour une visite de travail, le vice-président de la Banque mondiale, Makhtar Diop, a évoqué hier lors d'une audience avec le chef de l'État congolais, Denis Sassou N'Guesso, plusieurs axes de la coopération entre son institution et la République du Congo. Il en a fait la révélation à la presse au sortir de l'entretien.

Eau, électricité, agriculture, formation

« Il s'agissait de ma première visite en tant que vice-président de la Banque mondiale pour la région Afrique et ma première fois de m'entretenir avec le chef de l'État, surtout d'avoir sa vision sur le développement du Congo. Nous avons abordé plusieurs sujets liés à la formation professionnelle, à la question d'énergie, au secteur agricole, au secteur de l'eau, tous les secteurs auxquels la Banque mondiale est prête à apporter son appui et son soutien. Nous avons aussi parlé d'un projet important, le PEEDU, qui permet de faire face aux défis d'urbanisation du Congo. Et, nous avons convenu de placer notre coopération à un niveau encore plus élevé. Nous avons parlé de la question d'énergie



Le chef de l'État et le vice-président de la Banque mondiale

plus particulièrement de la distribution de l'énergie. Comme vous le savez, le Congo a fait d'énormes progrès en termes de production énergétique et de transport d'énergie dans les villes. Mais, il y a encore des efforts à faire au niveau de la distribution dans les villes. Le chef de l'État nous a

demandé d'apporter un soutien aux autorités afin de mettre en place un certain nombre de mesures qui permettront d'accélérer l'accès à l'énergie aux populations de base. Nous avons également parlé de la formation professionnelle, il s'agit là d'être beaucoup plus en adéquation avec les be-

soins du secteur privé pour faciliter une diversification de l'économie au Congo ».

L'accession du Congo à l'Initiative PPTÉ

« Nous pensons que cette initiative a permis au Congo de pouvoir aug-

menter son niveau d'investissement. Aujourd'hui, le Congo a atteint un niveau d'investissement de l'ordre de 26% du PIB qui est assez élevé et a permis également d'accélérer les investissements dans un certain nombre de secteurs qui étaient importants pour le développement du pays. Je crois que sans cette initiative, le Congo n'aurait pas pu avoir cette marge de manœuvre, ces ressources qui permettraient d'investir dans ces secteurs importants qui sont les secteurs des infrastructures. Nous pensons que cet effort que la communauté internationale a réussi à faire au cours de ces dernières années avec des conditions améliorées pour la participation du secteur privé devrait permettre au Congo de faire une transition au cours de la prochaine décennie pour devenir un pays émergent. Il s'agira, bien sûr, que ces infrastructures qui sont financées à travers ces efforts puissent bénéficier au secteur privé qui investira dans le secteur productif mais également que le secteur privé soit partie prenante de cet effort d'accroissement de l'investissement dans le secteur des infrastructures. »

La Rédaction

FOOTBALL

Le directeur sortant du Centre technique d'Igné passe le témoin à Emmanuel Mayanda

La passation de service entre Dominique Genthil Nkounkou et Emmanuel Mayanda s'est déroulée le 17 mai au siège de la Fédération congolaise de football (Fécofoot).



Dominique Genthil Nkounkou et Emmanuel Mayanda lors de la passation de service

Le Centre d'Igné, construit il y a une dizaine d'années par la Fédération internationale de football (Fifa), fait face à d'énormes difficultés. Ainsi, il n'est toujours pas opérationnel à cause d'un problème d'adduction d'eau. L'ancien directeur, Dominique Genthil Nkounkou, a révélé qu'il avait, durant son mandat, réactivé le contentieux avec l'entreprise SOM qui avait la mission de mettre en place le système d'adduction d'eau et n'avait malheureusement pas achevé les travaux. Selon l'ancien directeur : « SOM avait sollicité une rallonge. Mais la Fifa leur avait dit de terminer les travaux avant de leur donner les 50% qui restaient », a précisé Dominique Genthil Nkounkou. Le directeur sortant a demandé à son successeur de militer pour la mise à disposition de la ligne budgétaire du centre qui, selon lui, a été relevée de 50 à 60 millions. Malheureusement ces fonds n'ont jamais été versés au centre par le biais de la Fécofoot. Ces fonds sont importants dans la mesure où ils devraient permettre à cette infrastructure de se doter d'une clôture de protection pour lutter contre les occupants anarchiques ayant envahi le domaine. En outre, les trois terrains de football dont dispose ce centre sont traversés par un sentier que les riverains utilisent. « Nous avons établi des relations avec les administrations publiques d'Igné. Ce qui nous a permis de recenser les occupants anarchiques du centre et de délimiter le domaine à l'aide de poteaux », a souligné l'ancien directeur, dont l'action a servi à faire asseoir une légère administration conformément au partenariat avec la fondation « Rêves de gosses » qui effectue quelques travaux dans ce centre technique.

James Golden Éloué

Kamel Djabour communique sa liste pour les matchs du Gabon et du Burkina

Les 23 Diables rouges appelés à affronter le Gabon, le 8 juin à Franceville, et le Burkina, le 15 juin à Pointe-Noire, sont désormais connus. Six joueurs de l'AC Léopards, quatre joueurs évoluant sur le continent et treize de l'Europe se rendront à Oyo pour préparer le match du Gabon avant de mettre le cap vers Sao Tomé et la réception des Étalons.

Les vingt-trois joueurs qui auront pour mission de qualifier le Congo pour le dernier tour de qualification des éliminatoires du Mondial 2014,

sont désormais connus. Premiers de leur groupe avec 9 points, devant le trio Gabon, Burkina et Niger (3 points chacun), les Diables rouges ont leur destin entre leurs mains. Si une victoire pourrait suffire, le scénario idéal (et réaliste) serait de prendre un point au Gabon et de l'emporter, avec la manière, face aux Étalons à Pointe-Noire. Moins enthousiasmant, un parcours avec deux scores de parité ne serait pas catastrophique, mais pourrait mettre les Diables sous pression avant le dernier

déplacement, à Niamey, le 6 septembre. Les Diables rouges se prépareront à Oyo puis à Sao Tomé y Principe. Pour réussir au mieux ces deux matchs, les Diables rouges se prépareront à Oyo où ils se retrouveront le 30 mai. Ils s'y entraîneront et y disputeront un match d'opposition le 2 juin (l'identité de l'adversaire n'est pas encore connue). Le 6 juin, la sélection rejoindra Franceville par vol privé et jouera le samedi 8 juin à 15h30. Le lendemain, un vol spécial amènera les Diables à Sao Tomé où ils séjourneront jusqu'au 13 juin, date de leur retour à Pointe-Noire pour le match face au Burkina.

Un nouveau venu, des retours et des absents

Concernant la liste, notons la première convocation de Junior Makiese et les retours d'Igor Nganga et Fodé Doré. Chez les absents, David Louhoungou est forfait en raison d'une blessure à la cheville. Auteur d'une bonne fin de saison, Dzon Delarge n'est pas appelé, tout comme Bernard Itoua, vainqueur de la Coupe d'Israël. Mais un sélectionneur doit faire des choix. Et force est de constater que jusqu'à présent, ceux de Kamel Djabour sont validés par les résultats.

Camille Delourme

La liste des 23 Diables rouges pour affronter le Gabon et le Burkina

Gardiens : Barel Mouko (Lille/Ligue 1/France), Christoffer Mafoumbi (RC Lens/CFA/France), Gildas Kiwoko Mouyabi (Léopards de Dolisie)

Défenseurs : Maël Lépicier (Beerschot Anvers/1^{re} division/Belgique), Christopher Samba (QPR/1^{re} division/Angleterre), Papou Makita (FC Missile/Gabon/1^{re} division), Djodjo Miangounina et Ulrich Nzamba Mombo (AC Léopards), Igor Nganga (FC Aarau/2^e division/Suisse), Francis N'Ganga (Charleroi/1^{re} division/Belgique)

Milieux : Oscar Ewolo (Laval/Ligue 2/France), Delvin Ndinga (AS Monaco/Ligue 2/France), Prince Oniangué (FC Tours/Ligue 2/France), Césaire Gandzé, Junior Makiese et Herman Lakolo (AC Léopards), Chris Malonga (FC Lausanne/1^{re} division/Suisse) et Julssy Boukama Kaya (Coton Sport/1^{re} division/Cameroun)

Attaquants : Fodé Doré (Angers/Ligue 2/France), Ladislav Douniama (Guingamp/Ligue 2/France), Lys Mouithys et Fabrice Ondama (WAC Casablanca/1^{re} division/Maroc), Matt Moussilou (FC Lausanne/1^{re} division/Suisse)